



Centre Social et Culturel
Jacques Prévert



Document de synthèse Projet social 2022 - 2025



Octobre 2021



Sommaire

Introduction	3
--------------	---

La Démarche projet	5
---------------------------	----------

Recontextualisation	5
Les phases de la démarche et leurs échéances	6
Une démarche projet participative et partagée	9

Diagnostic externe	11
---------------------------	-----------

Aspects méthodologiques	11
Dynamique de participation	11
Co-production des résultats attendus	12

Diagnostic interne	14
---------------------------	-----------

Le Groupe de travail « Stratégique »	14
Co-production des résultats attendus	14

Projet social 2022-2025	17
--------------------------------	-----------

Co-définition des orientations stratégiques	19
Les 3 axes transversaux	25
Co-construction de l'arborescence	26

Annexes	28
----------------	-----------

1 - Échéancier renouvellement Projet social CSCJP 2022-2025	28
2 - Projet social 2022-2025 Données qualitatives de territoire	2
3 - Projet social 2022-2025 Données quantitatives de territoire	3

Introduction

De statut associatif, le Centre Social et Culturel Jacques Prévert est créé en 1987. Cet équipement de proximité se situe à Bellignat au cœur du Haut Bugey, dans le département de l'Ain.

Le Centre Social et Culturel Jacques Prévert est implanté sur la zone nord de la commune de Bellignat. Sur cette zone sont concentrés plusieurs établissements scolaires et de formation (Ecole du Pré des Saules, Collège Lumière Collège Ampère, Lycée Arbez Carme, GRETA) ainsi qu'un Pôle européen de plasturgie.

D'après les sources de l'INSEE, Bellignat compte en 2021 3.624 habitants qui vivent sur une superficie de 750 hectares et est encadrée de massifs forestiers avec à l'est la forêt de Nierme et à l'ouest la forêt du Châtelard. À l'origine, le territoire de la commune était marécageux. C'est pourquoi ses habitants sont encore appelés aujourd'hui les Renouillus, qui est un dérivé de « Grenouillus », autrefois les grenouilles peuplaient abondamment les marais de Bellignat.

La commune, qui s'étend sur 784 hectares, a son altitude qui varie entre 516 et 913 mètres. Les reliefs sont recouverts de forêt et représentent 400 hectares du territoire de la commune. On y trouve des sapins, des épicéas, des hêtres et des feuillus divers. La commune est traversée par le Lange, une petite rivière. Bellignat est un lieu stratégique et desservi notamment par l'autoroute A404, à proximité de dynamiques métropolitaines, avec l'agglomération lyonnaise et l'agglomération franco-genevoise. Une voie rapide a été inaugurée en 2014 allant jusqu'à Saint-Claude et Lons-le-Saunier (Jura). Une ligne de bus (DUOBUS) dessert les villes et villages environnant (Oyonnax, Marchon, Arbent et Dortan).

Le centre social et culturel Jacques Prévert entend être un foyer d'initiatives, porté par des habitants associés appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble du territoire de la commune de Bellignat.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie, le centre social et culturel réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices :

La dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Ce nouveau projet social se voudra une véritable feuille de route qui guide l'action des acteurs du centre social et culturel au quotidien et lui donne du sens. Son élaboration a permis :

- d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire.
- d'engager un bilan partagé (les missions, les services et activités proposés et les perspectives) avec l'ensemble des acteurs du centre (professionnels, bénévoles, habitants, partenaires)
- de mettre en exergue les préconisations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action adéquat

Le nouveau projet social est défini comme projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur peut se reconnaître.

L'élaboration du projet a permis d'impulser une démarche de réflexions et d'actions et de mobiliser, faire participer différents acteurs de cultures, de centres d'intérêt différents dans ce projet collectif.

Ce projet social formalise l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement. Il s'appuie sur leurs ressources (connaissance du quartier, compétence technique, etc.) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent en lien avec les besoins des acteurs.

La Démarche projet

Cette démarche projet s'inscrit dans le cadre du renouvellement du projet social du Centre Social et Culturel Jacques Prévert - CSCJP - pour une période quadri-annuelle, s'étalant de 2022 à 2025.

Recontextualisation

En 2021, le CSCJP sort progressivement d'une période de forte perturbation. Elle s'est manifestée en 2017 par une crise de la gouvernance de l'association, puis s'est conjuguée avec le départ, au terme de cette année 2017, du directeur ayant la plus forte ancienneté à cette fonction depuis la création de l'association. Suite à ce changement de direction, intervenu en début d'année 2018, va s'ouvrir une période d'instabilité durant deux ans, du second semestre 2018 au second semestre 2020, se traduisant par une discontinuité de la fonction de direction, débouchant sur le recrutement d'un nouveau directeur. Ces éléments de contexte vont générer un double impact.

La temporalité du renouvellement de l'agrément délivré par la Caisse d'Allocation Familiale de l'Ain et du contrat de projet du CSCJP, couvrant initialement la période 2016-2019, va faire l'objet d'une reconduction à deux reprises, pour une période totale de deux ans, jusqu'en 2021.

Le projet social constitue potentiellement un précieux outil de mobilisation collective, offrant un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs, parties prenantes d'un projet collectif. Répondre à l'enjeu d'un projet fédérateur se différencie de la réponse à un enjeu se rapportant strictement à l'obtention d'agrément et va permettre de mettre en relief un enjeu majeur propre à refonder le cadre collectif de coopération sur de solides bases associatives. La priorité est donnée au rétablissement de la pleine confiance au sein même de l'association, de ses instances élues et de son équipe interne.

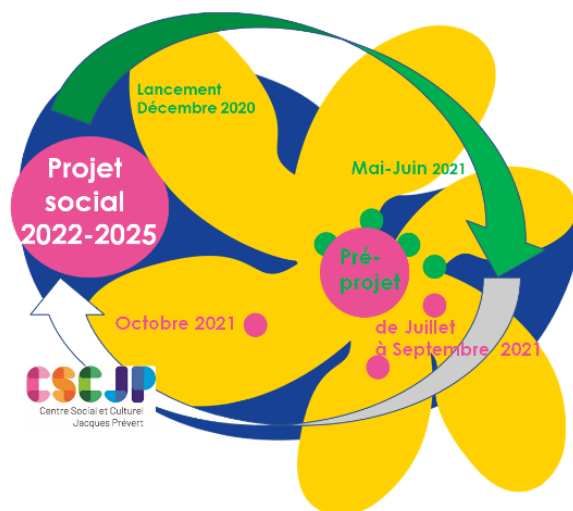
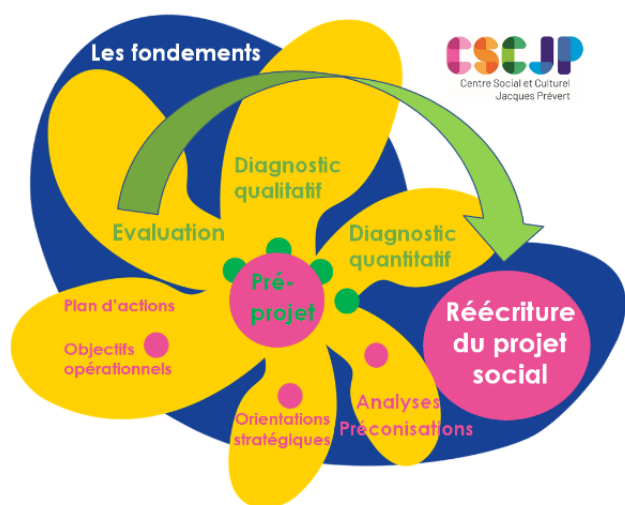
A ces éléments de contexte interne s'ajoute un facteur externe, lié à la crise sanitaire, avec des confinements à répétition, générant de fortes perturbations dans la mise en œuvre de l'activité et au-delà, dans la préparation du renouvellement du projet social.

Rendre effective cette démarche projet va consister à accompagner la cohésion d'équipe et la montée en puissance progressive de la dynamique collective. Elles se prêtent tout particulièrement à l'adoption d'une approche résolument ascendante et participative où le projet comme processus est apprécié comme aussi important que le projet comme résultat.

Les phases de la démarche et leurs échéances

La démarche projet, dont l'échéancier figure en annexe, s'articule autour de 7 grandes étapes, comprenant :

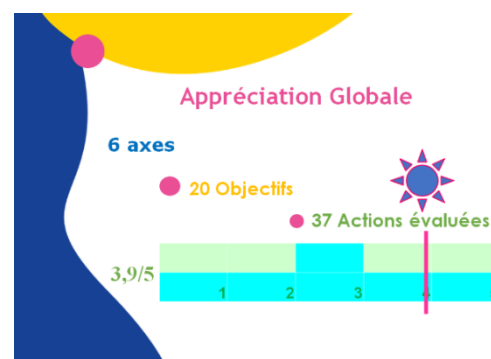
- Le lancement de la démarche, les fondements ;
- L'évaluation du projet 2016-2019 ;
- La sélection et le recueil de données quantitatives et qualitatives ;
- L'analyse des données et les préconisations ;
- La formulation des orientations stratégiques ;
- La définition des objectifs et leur déclinaison ;
- La rédaction du projet social 2022-2025.

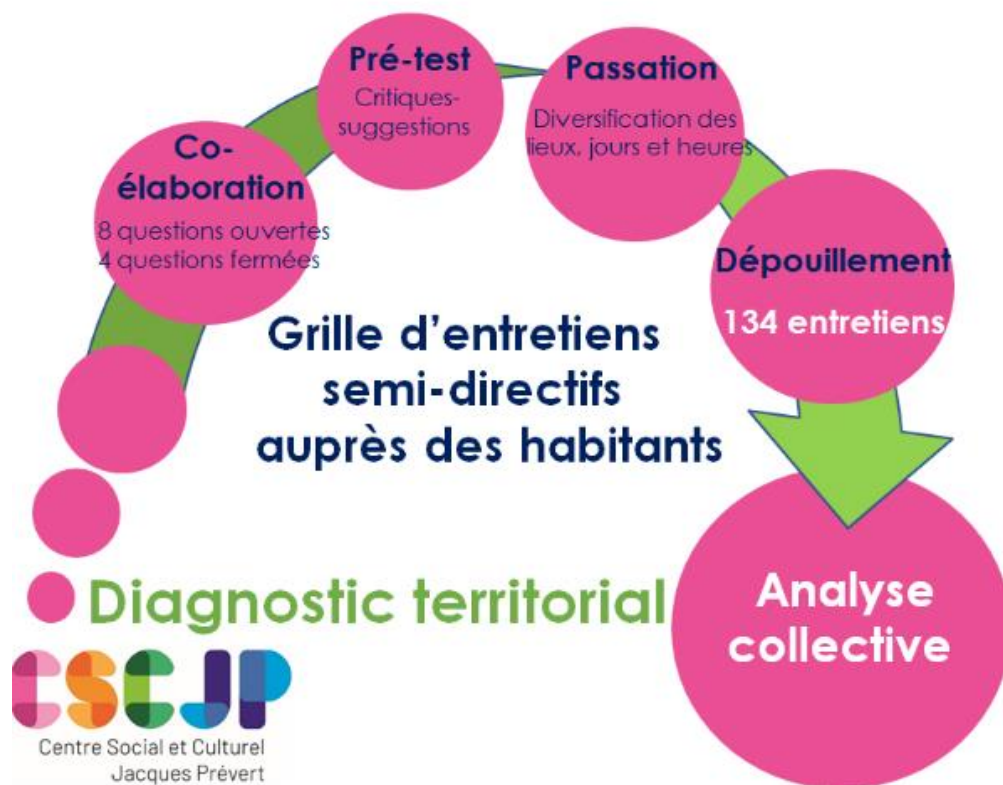


➤ La démarche projet est initiée le 4 décembre 2020 à partir d'un temps fort, matérialisant le **lancement de la démarche de renouvellement du projet social du CSCJP**. Il prend la forme d'une nouvelle modalité de participation regroupant les membres du bureau de l'association et l'ensemble de ses salariés, durant une après-midi, selon une périodicité trimestrielle.

La création de ce temps commun, désigné sous l'appellation de « Réunions trimestrielles », va ouvrir la réflexion collective sur le sens à donner à ce nouveau projet, sa raison d'être, en questionnant les missions, les valeurs, l'identité du CSCJP, et en se projetant sur les réponses à apporter aux attentes et besoins de la population du territoire. Quatre questions fondamentales sont traitées en ateliers, selon un format World café, privilégiant l'intelligence collective. Quels sont les bons ingrédients pour faire « du social » ? Quel est le rôle d'un Centre social ? Qu'est-ce qui est spécial au CSCJP ? Que pouvons-nous faire de plus aujourd'hui pour les habitants de Bellignat ?

➤ La seconde Réunion trimestrielle, tenue le 5 mars 2021, a permis de procéder à l'**évaluation du contrat de projet 2016-2019**, comprenant un plan d'actions structuré autour de 6 axes, 20 objectifs et 37 actions. Chaque sous-groupe, composé de 4/5 participants, a attribué une notation à chaque action, sur une échelle de 1 à 5, enrichie de remarques et de nouvelles idées. Un temps de restitution des résultats de l'évaluation a été prévu lors de la troisième Réunion trimestrielle, le 11 juin 2021.





- La démarche destinée au **recueil des données qualitatives** s'est traduite par la co-élaboration d'une grille d'entretiens semi-directive à l'intention des habitants, en annexe 2, portant sur la perception de la ville Bellignat, de son quartier et du Centre Social et Culturel Jacques Prévert.

Cette démarche destinée au recueil de données qualitatives a également fait l'objet de la construction et de la passation d'un questionnaire non directif à l'intention des partenaires du CSCJP - annexe 2.

S'agissant de la **sélection et du recueil des données quantitatives**, répondant à des critères de fiabilité, d'accessibilité et de pertinence, elles ont fait l'objet d'un croisement selon différentes périodes et échelles territoriales pour en extraire les plus significatives, les représenter sous une forme graphique pour aboutir à la réalisation d'un portrait de territoire - annexe 3.

Les données statistiques circonscrites au quartier prioritaire de la ville sont très peu disponibles, puisque non soumis à publicité pour des raisons de confidentialité. Des informations complémentaires issues de la CAF de l'Ain, des bailleurs sociaux, Dynacité et SEMCODA, permettent néanmoins de disposer de données sur une maille plus fine que celle de l'échelle communale, pour procéder à des comparaisons.

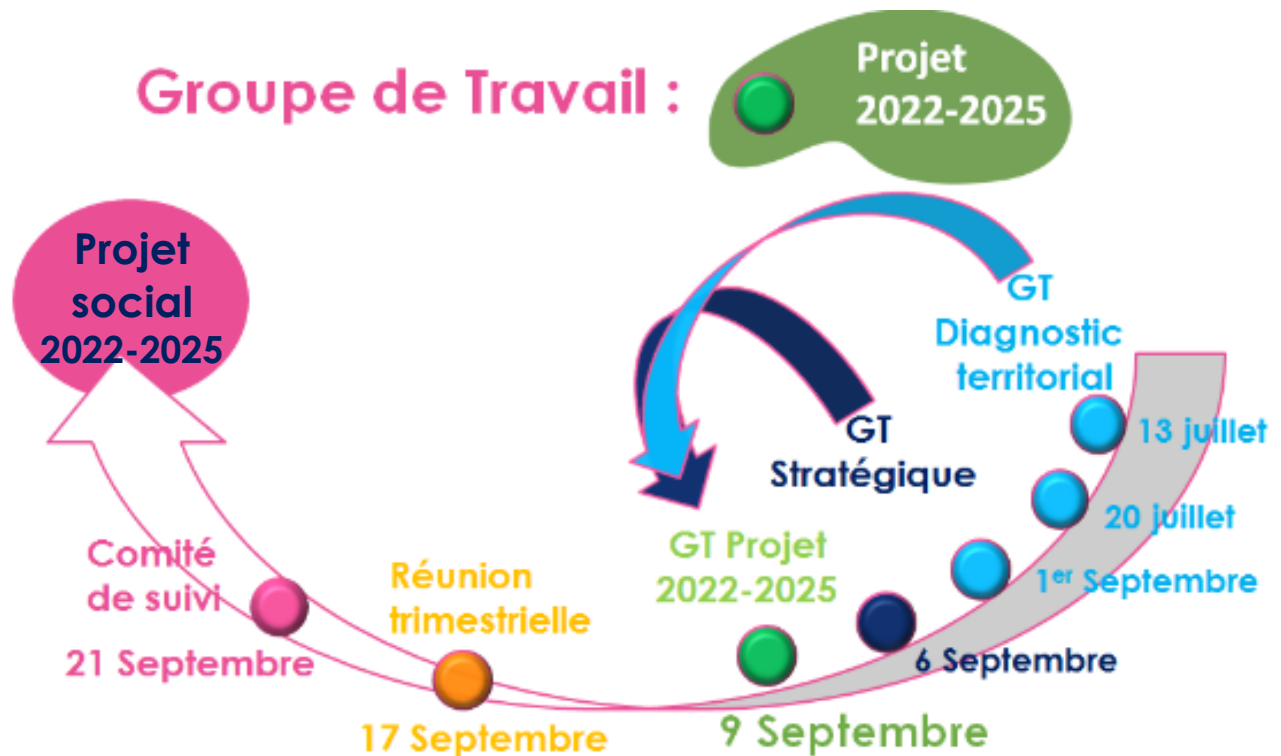
Le diagnostic partagé va peu à peu mûrir vers une synthèse des données statistiques les plus significatives rassemblées dans le portrait de territoire, avec un processus permettant d'identifier, d'intégrer et d'agréger une pluralité de **facteurs externes**, articulés autour des dimensions politique, sociale, environnementale, culturelle et éducative, économique, démographique et technologique. Ce processus va nous permettre de parvenir à une représentation globale des aspects environnementaux propres au CSCJP, à travers une matrice « SPECTRED », présentée plus avant sous sa forme stabilisée.

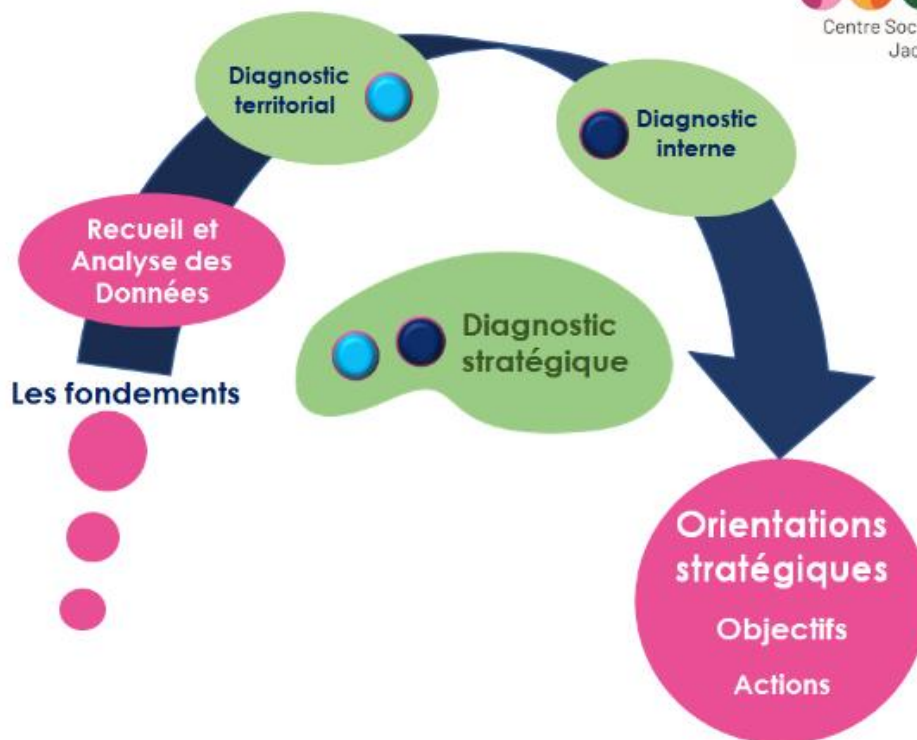
- Les temps collectifs consacrés à l'**analyse de ces données qualitatives et quantitatives** ont débouché sur des temps consacrés aux **préconisations** pour parvenir au diagnostic partagé, lequel intègre le diagnostic territorial et le diagnostic interne, respectivement co-produits par le Groupe de travail « Diagnostic territorial » et le groupe de travail « Stratégique ».

Groupe de Travail : Diagnostic territorial



- Avec la convergence des Groupes de travail « Diagnostic territorial » et « Stratégique », constituant ainsi le Groupe de travail « Projet social 2022-2025 », ce diagnostic partagé conduit à **dessiner les orientations stratégiques** pour les quatre ans à venir.





- Ces orientations stratégiques vont faire l'objet d'une déclinaison dans une arborescence d'objectifs généraux et opérationnels.
- Cette démarche de réécriture du projet social du CSCJP, consignée dans un document de référence, est destinée à être largement partagée par l'ensemble des parties prenantes.

Une démarche projet participative et partagée

Cette démarche repose sur la création de nouvelles instances afin d'aménager des temps collectifs mettant en interaction salariés et bénévoles élus, en articulation avec les principaux partenaires institutionnels, dans une dynamique d'échanges et de partage.

- Les Réunions trimestrielles, regroupant les membres du bureau et l'équipe opérationnelle du CSCJP dans son intégralité, avec pour objectif de détacher un nécessaire temps commun.
- Le Comité de suivi, ayant vocation à rassembler les principaux partenaires : CAF 01, CD 01, Ville de Bellignat et Fédération Départementale des Centres Sociaux.
- Des Groupes de travail dédiés au diagnostic et un Groupe de travail « Projet 2022-2025 » ayant vocation à se pérenniser pour faire vivre le projet social tant dans sa phase préparatoire que dans celle de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation dans une démarche de progrès continu.



La particularité de notre approche tient principalement à l'absence de création d'une instance ad hoc, telle qu'un Comité de pilotage, avec ses attributions propres, pour un temps limité à la durée d'élaboration du nouveau projet social.

Notre approche méthodologique trouve en partie sa justification d'un point de vue pragmatique, évitant ainsi de démultiplier la création de nouvelles instances, de surcroît dans un contexte contraint en termes de calendrier, de disponibilités et de nombre limité de participants, en sachant qu'une forte proportion des mêmes participants se distribuant sur une multitude d'instances comporte un risque de faible lisibilité.

Par ailleurs, procéder à la formalisation d'un cadrage méthodologique précis en amont du renouvellement de projet induit une approche plutôt descendante. Notre approche trouve sa justification la plus aboutie en ce qu'elle priorise les interactions et la dynamique entre espaces collectifs clairement identifiés, en nombre limité, avec un enjeu portant sur l'accompagnement propre à favoriser l'appropriation et l'apprentissage collectifs de la démarche projet au rythme de chacun.

L'émergence du projet social est pilotée dans un cadre souple et réactif pour le faire vivre dans la continuité, en intégrant ses différentes phases, au-delà de sa phase d'élaboration proprement dite.

De la même manière, le Comité de suivi, composé des principaux partenaires, est positionné pour offrir des regards croisés de la phase amont à la phase aval du renouvellement du projet social.

La mise en synergie de ces instances, espaces privilégiés de partages collectifs, de productions et restitutions communes, rythme les avancées de la démarche, et s'inscrivant dans un temps long, et reposant sur une solide assise.

L'instance de validation politique est le conseil d'administration de l'association gestionnaire du Centre Social et Culturel Jacques Prévert.

Diagnostic externe

Aspects méthodologiques

La démarche de diagnostic externe est centrée sur la parole des habitants, à partir des données recueillies suite à la passation de la grille d'entretien semi-directive, soit le dépouillement de 134 questionnaires.

Le cadre méthodologie adoptée privilégie le recueil d'informations qualitatives, sans procéder à un échantillonnage, ne permettant donc pas de prétendre à une quelconque représentativité statistique de la parole des habitants.

Il constitue néanmoins le support d'une réflexion incitant à se positionner « à la place de », en favorisant une distanciation des représentations propres à chaque participant au groupe de travail « Diagnostic territorial ».

Notre approche a consisté à assurer le dépouillement des questionnaires sans procéder à son exploitation préalable, volontairement attribuée au Groupe de travail « Diagnostic territorial ».

Dynamique de participation

Après que chacun des participants se soit exprimé sur ses expériences passées en matière d'élaboration de diagnostic territorial, sont ressortis des aspects le caractérisant, conduisant à l'adoption d'une définition commune ;

«Le diagnostic est un processus de travail qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès.» Source Le diagnostic partagé, un outil au service du projet territorial enfance jeunesse, guide pratiques, D'Qal

En se donnant comme sujet l'analyse de la parole des habitants, durant deux rencontres, l'objectif commun vise à dégager les atouts et les points d'amélioration lors d'une troisième rencontre, consacrée aux préconisations.

Cette analyse s'est structurée en deux temps, en sous-groupes, en partant du choix de questions parmi les 8 questions ouvertes de la grille d'entretiens. Un premier temps est attribué aux suppositions faites par chaque sous-groupe sur les réponses formulées par les habitants, puis un second temps permet de soumettre à l'analyse les réponses effectives des 134 habitants livrées sous la forme de données brutes.

Les deux rencontres ont permis de traiter l'ensemble des 8 questions, avec l'aménagement de temps de restitution communs.

La diversité dans membres du Groupe de travail « Diagnostic territorial », leur niveau d'implication individuel et collectif par le partage de constats et croisement des analyses offrent une précieuse matière à capitaliser pour engager l'étape suivante, de formulation des préconisations.

Diagnostic territorial

Questions ouvertes aux habitants



Co-production des résultats attendus

Les constats et analyses, consignés dans les comptes rendus, sont traduits et ordonnés en points d'amélioration (-), renvoyant à l'identification de problèmes sur lesquels faire porter l'action, et en points forts (+), sur lesquels s'appuyer, en se projetant sur l'évolution souhaitée dans les 4 ans à venir.

Ce travail collectif représenté ci-après sous forme de matrice, rend compte des 25 points retenus en référence aux deux grandes thématiques de la grille d'entretien, destinée à mieux connaître les attentes et besoins des habitants à partir des représentations qu'ils se font du territoire et du CSCJP. Ces 25 points ventilés en atouts et en domaines d'amélioration, sont respectivement codés de 1 à 13 et de 16 à 27.

(Voir tableau page suivante)

Externe

Point forts		Points d'amélioration		Thématiques
Sources ; GT Diagnostic Territorial - Analyse des réponses des habitants à la grille d'entretien – Données quantitatives portrait de Bellignat				Les Habitants Perceptions du territoire et sa population
1	Une ville-village agréable à vivre, avec toutes les commodités, dans un paysage plaisant proche de la nature	16	Une forme de dualité au sein de la ville, avec d'un côté le quartier centre et de l'autre côté le quartier du Pré-des-Saules	
2	Un projet de renouvellement urbain avec des pistes de solutions en faveur du cadre de vie (pôle santé, éclairage public, aire de jeux, parcours santé, gestion des déchets...)	17	Des aspects renvoyant à un cadre de vie dégradé, avec un sentiment d'insécurité associé "aux jeunes du quartier"	
3	Un projet de renouvellement urbain avec le CSCJP comme outil privilégié de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire	18	Une stigmatisation du quartier prioritaire, avec un peuplement évoluant vers une moindre mixité sociale et ethnique	
4	Le Programme de Réussite Educative comme levier pour sensibiliser à la pratique d'activités éducatives, sportives et culturelles hors temps et cadre scolaire	19	La parole de jeunes, habitants hors Bellignat, notamment scolarisés en internat, appréciant la ville comme "peu animée"	Les Habitants Perceptions du CSCJP et réponses aux attentes et besoins
5	Un potentiel important de personnes questionnées se déclarant en capacité de mobiliser de leurs compétences pour le CSCJP, y compris "la rigolade"	20	Une image du CSCJP perçue comme limitée à un type de public déterminé en terme d'âge (enfance versus adulte)	
6	Une sensibilité à l'ambiance, appréciée comme plus conviviale et agréable, de la part de ceux qui fréquentent le CSCJP	21	Une représentation du Centre "Social" se rapportant à une vision restreinte aux situations dites de "personnes en difficultés sociales"	
7	Une attractivité du CSCJP et un intérêt manifesté pour le CSCJP allant au-delà des seuls habitants de Bellignat	22	Des activités "dans les murs", qui seraient trop concentrées à l'intérieur même du CSCJP	
8	Le CSCJP et son cadre d'actions collectives comme modalité de réponses à apporter aux situations de personnes vivant seules, en nombre, n'osant pas sortir seules	23	Des données quantitatives témoignant d'une population "invisible", correspondant à une proportion importante de personnes vivant seules, sur toutes les tranches d'âges	
9	Le CSCJP et sa vocation à développer les actions "hors les murs"	24	Une diminution de la variété des activités favorisant les pratiques culturelles	
10	Le service de la petite enfance ou les activités du CSCJP comme portes d'entrées vers la construction de passerelles intergénérationnelle, interculturelles	25	Une perception dominante du CSCJP comme prestataire de services plus que comme promouvant les initiatives portées par les habitants et l'engagement bénévole	
11	Plusieurs dizaines de parents particuliers-employeurs et un besoin de soutien des Assistantes Maternelles dans leurs pratiques	26	Un nombre de plus en plus limité d'Assistants Maternelles, avec des contraintes ressenties comme de plus en plus fortes, pesant sur leurs conditions d'exercice	
12	Le CSCJP comme lieu ressource du territoire, offrant un espace d'écoute, en toute confidentialité, dans une posture d'égal à égal, favorisant la relation d'entraide	27	Des personnes qui seraient les plus en situations de difficulté, repliées sur elle-même, sans bénéficier d'un appui, avant que la situation se dégrade	Les Partenaires Perceptions du CSCJP, ouverture à et sur son environnement
13	Une très bonne coopération avec la mairie de Bellignat et la large diffusion d'information sur le CSCJP via son journal municipal	28		
Sources ; GT Stratégique - Analyse des réponses des partenaires à la grille d'entretien non-directive, Comité de suivi, Réunion trimestrielle, GT Diag. Territorial				Les Partenaires Perceptions du CSCJP, ouverture à et sur son environnement
14	Une perception du CSCJP par les partenaires reflétant une image globalement positive du Centre, avec des relations régulières et fiables et un "savoir-faire" reconnu	29	Mobiliser davantage son "savoir faire-savoir", élargir le cercle de partenaires "dans" et "hors" la ville, développer l'interconnaissance des missions, l'information et la coordination sur les actions respectives	
15	Perception d'un renouveau, la convergence d'une dynamique, d'actions pour aller au-devant de Bellignat, d'un Centre en mouvement, après une période de crise	30	Accroître la mixité dans le public accueillie, renforcer les capacités de mobilisation du Centre pour s'ouvrir à un public plus large	

À partir de cette structuration des éléments de diagnostic externe en atouts et en domaines d'amélioration, l'approche va consister à en extraire les points qui ressortent de manière plus prégnante, en nombre limité.

L'aspect externe est ici appréhendé comme un environnement, présent et à venir, ne réduisant pas l'aspect interne à une approche déterministe en termes d'adaptations, dans la mesure où le CSCJP peut agir sur son environnement. Elle va notamment guider le choix des problèmes par des arbitrages en faveur de ceux sur lesquels le CSCJP peut avoir prises en apportant des éléments de réponses. À titre d'illustration, si le CSCJP est difficilement en mesure d'infléchir la politique de peuplement des bailleurs sociaux, il peut en revanche apporter des pistes de solutions pour favoriser la mixité sociale par d'autres leviers.

Sont ainsi lister les principaux problèmes appelant une réponse du CSCJP, puis sont ensuite opérés des rapprochements entre ces principaux problèmes. Ces rapprochements permettent de prioriser et de hiérarchiser 5 nœuds de problèmes-points d'amélioration, renvoyant aux principaux enjeux.

Ces enjeux seront étayés en intégrant au préalable les éléments de diagnostic interne, ainsi que ceux ayant trait à la parole des partenaires, traités par le Groupe de travail « Stratégique ».

Diagnostic interne

Le Groupe de travail « Stratégique »

Le Groupe de travail « Stratégique » a adopté la même définition du diagnostic que celle retenue par le Groupe de travail « Diagnostic territorial », ainsi que les mêmes objectifs, à savoir ceux de dégager les points forts et les points d'améliorations.

Les sujets portés à l'analyse porte sur la parole des partenaires, complétant le volet externe, et s'agissant du volet interne, sur l'analyse du projet social 2016-2019, de la gouvernance associative et des ressources internes de différentes natures.

Co-production des résultats attendus

En empruntant la même approche que celle du Groupe de travail « Diagnostic territorial », cette analyse collective donne lieu à la mise en évidence de points forts et de points d'amélioration, respectivement codifiés de « A » à « O » et de « a » à « n », récapitulés dans la matrice ci-après présentée.

Interne

Point forts	Points d'amélioration	Thématiques
a Un lancement du renouvellement du projet social permettant d'instituer des temps communs Bureau/ensemble des salariées, les Réunions trimestrielles, dans une démarche résolument participative, un fort impact en terme de satisfaction et la volonté d'une vision partagée	a Des modalités d'élaboration du projet social 2016-2019 peu participatives, une définition d'axes (secteur jeunesse, secteur adulte) sans portée stratégique, un fil conducteur du projet global faiblement apparent	Projet social 2016-2019
b Une auto-évaluation des objectifs et actions des 6 axes du contrat de projet 2016-2022, sur une échelle de 1 à 5, portant une appréciation globale de 3,9/5	b Un contrat de projet 2016-2019 formalisant les axes du plan d'actions, déclinés en objectifs et en actions sans définition d'indicateurs de résultats et d'impacts. Besoin d'initier et de développer une culture en mode projet dans une démarche d'amélioration continue	
c Préparation et mise en œuvre d'un plan de communication (nouveau logotype, charte graphique, plaquette de présentation...	c Un axe 1, "Lieu d'accueil généraliste", connaissant la marge de progression la plus forte, avec une appréciation de 2,5/5, relative aux actions en matière de communication	
d Un fort attachement associatif forgé depuis des décennies, avec un solide engagement de bénévoles élus	d Le dépassement d'une période de crise reposant sur la détermination d'un noyau dur de bénévoles, a sans cesse élargir	Gouvernance Vision, valeurs, culture, identité
e Un esprit "familial" fondé sur une interconnaissance et des liens noués de longue date	e Le risque d'une situation de moindre ouverture aux nouveaux venus et une opportunité de s'ouvrir plus encore sur l'ensemble de la ville pour démultiplier le "pouvoir d'agir" des habitants et le nombre d'adhérents.	
f Des commissions ayant vocation à favoriser l'engagement des habitants sur des projets collectifs et à servir de passerelles vers la gouvernance associative	f Des commissions à réactiver et à redynamiser notamment au regard des perturbations liées à la crise sanitaire	
g Une volonté politique affichée, partagée par l'ensemble de l'association, de promouvoir la mixité sociale, ethnique	g	Ressources internes Humaines, (salariés et bénévoles), organisation, management, communication
h Un apaisement des tensions, une confiance restaurée, un sentiment d'appartenance de l'ensemble des services au CSCJP. Affirmation d'une culture "attentif à l'autre", de inclusion, du lien, de la coopération, de l'entraide, de la confiance mutuelle. Emergence d'une culture de "l'accueil", "dans les murs" du Centre et "sur la ville"	h Une période de fortes perturbations, des mouvements de personnel, un climat social impactant le collectif de travail, conduisant à un nouvelle phase de développement de l'association	
i Une organisation "horizontale", agile, responsabilisante, favorisant l'intelligence collective, avec des circuits courts dans les canaux d'information, de communication et de décision	i Un accroissement et un renouvellement de l'équipe, notamment de responsables de services, renforçant l'enjeu cohésion d'équipe et de transversalité	
j Personnel multiculturel, permanent, avec une progression de la mixité genrée, une équipe étoffée de médiateurs-relais, favorisant la confiance avec la population	j Un manque de présence masculine	
k Quelques bénévoles avec un engagement fort et pérenne sur des activités	k Elargir le bénévolat d'activité	
l Un solide équilibre financier, une réserve de trésorerie convenable	l Mieux partager les aspects budgétaires et financiers au sein des équipes pour ne pas les limiter à une "fonction expert"	Ressources internes Budgétaire, financière, logistique, matérielle
m L'amorce d'une dynamique de travail collectif via des outils collaboratifs permettant le partage de documents inter-services	m Besoin de déployer des outils numériques de travail en réseau et de repenser la téléphonie	
n La qualité d'entretien des locaux. Le prêt d'un mini-bus par la mairie	n Des locaux vieillissant. Recherche d'une meilleure adéquation entre l'offre de transport collectif et les besoins présents et à venir du Centre	
o L'extension et la rénovation des locaux	o	

Ce volet interne du diagnostic, ainsi que le volet externe, comprenant la partie consacrée à la parole des partenaires, forment une seule et même matrice AFOM (Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace) débouchant sur la prochaine étape d'avancement de la démarche, destinée à dessiner les orientations stratégiques.

Pour ce faire, le Groupe de travail « Diagnostic territorial » et le Groupe de travail « Stratégique » convergent vers un seul et même groupe ; le Groupe de travail « Projet 2022-2025 ».

Le projet social 2022-2025

La co-construction de projet social 2022-2025 va reposer sur l'ensemble du diagnostic partagé, se matérialisant par la matrice AFOM et l'outil SPECTRED, ci-après reproduit, proposant de resituer le CSCJP dans son environnement global selon différentes dimensions en interaction.

POLITIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
Contrat de ville Oyonnax Bellignat 2015-2020 - avenant 2021-2022. Evolution de la gouvernance avec transfert de la compétence Politique de la ville à la Communauté d'Agglomération du Haut Bugey en 2018.	Perte d'une mixité importante prévalant jusque dans les années 1990, avec une fragilisation d'une partie de la population de Bellignat cumulant les difficultés sociales .	Bellignat, dans la continuité urbaine d'Oyonnax, 2nd ville du département de l'Ain en nombre d'habitants, constitue le cœur de la centralité urbaine du territoire, à dominante rurale et industrielle, en zone de montagne.
Quartier Prioritaire de la politique de la Ville - QPV - reposant sur 4 piliers : cohésion sociale, cadre de vie/renouvellement urbain, Développement Economique/Emploi, Laïcité/Citoyenneté/valeurs républicaines	Une ville-village avec de fortes disparités en son sein, le quartier du Pré-des-Saules étant intégré en 2015 dans la politique de la ville, à partir d'un critère de niveau de revenu.	Un environnement proche de la nature, avec des qualités paysagères, se caractérisant par de vastes espaces forestiers, autour de 600 mètres d'altitude, aux portes du Jura, entre les métropoles lyonnaise et franco-genevoise.
Participation du Conseil citoyens du quartier aux instances politique et technique du contrat de ville, positionné comme "porte voix" du quartier.	Une commune engagée dans le cadre du Contrat de ville avec la contribution du CSCJP à la politique sociale et à l'animation de Bellignat	Quoique traversé par un axe routier à fort trafic, avec de nombreuses entreprises industrielles, le territoire bénéficie d'une situation relativement privilégiée en matière de qualité de l'air - Cf. Contrat Local de Santé.
Renouvellement urbain et du cadre de vie avec préparation et mise en œuvre d'une Gestion Sociale et Urbaine de Proximité -GSUP-	Une médiane de revenu disponible par unité de consommation en 2018 de 19710 euros, avec de forte disparités en la ville de Bellignat hors QPV et QPV. Un taux de pauvreté de 17%, supérieur à celui de la métropole (14,6%) et du département 10,3%) et moindre que celui d'Oyonnax (26%) - source portrait de Bellignat.	Le contrat de ville se donne comme objectif d'améliorer le cadre de vie, de sensibiliser les habitants au développement durable sur la problématique des déchets ménagers. Création d'un Groupe de travail sur cette thématique dans le cadre de la GSUP.
En janvier 2021, obtention du Label Cité éducative	Une volonté de réduire la précarité sanitaire et aider au "aller mieux", portée par le Contrat Local de Santé signé en avril 2019, visant à favoriser l'accès aux droits, aux soins et aux prises en charge médico-sociales, à prévenir et à promouvoir la santé	Le contrat de ville met en avant la volonté de favoriser le sentiment de tranquillité et à prévenir la délinquance avec comme objectifs d'encourager le partage de l'espace public en développant notamment la présence institutionnelle et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
	En 2017, les chômeurs représente 10,8% de la population active de Bellignat. Le taux de chômage, de 15 %, connaît une forte disparité entre hommes (11,7%) et femmes (18,6%) - Sources Portrait de Bellignat	
TECHNOLOGIQUE	Construire des parcours coordonnés vers l'emploi et la formation dans le cadre du contrat de ville, notamment en réduisant les freins périphériques à l'emploi (mobilité, problématiques langagières, garde d'enfants, estime de soi ...)	
Le réseau public de fibre optique semble couvrir l'ensemble de la ville de Bellignat, l'accès effectif semblant néanmoins limité.	Un très faible taux de ménage propriétaire de leur résidence principale - Source portrait de Bellignat	
Contribuer au vivre ensemble en luttant contre la fracture numérique et l'illectronisme.	Des personnes de tout âge vivant seules en grandes proportion - Source Portrait de Bellignat.	

CULTUREL -EDUCATIF	ECONOMIQUE	DEMOGRAPHIQUE
Ecoles maternelles et primaires, lycées, école d'ingénieur, GRETA... sont implantés à Bellignat, avec 2 collèges à proximité immédiate. Bellignat bénéficie également d'équipements sportifs en complémentarité avec un fort taux d'équipements sportifs et culturels de la ville voisine d'Oyonnax.	Une activité industrielle prégnante, avec la "Plastic Vallée », reconnue en 2005 comme pôle européen de compétitivité pour la plasturgie.	Après une explosion démographique durant 15 ans (de 1975 à 1990), la population de Bellignat se stabilise depuis 10 ans autour de 3600 habitants, dont 1100 résidant dans le QPV, à plus forte densité.
Un faible niveau de scolarisation des jeunes garçons de 2 à 5 ans. Plus du tiers de la population de non scolarisée de 15 ans ou plus de Bellignat est dépourvu de diplôme - Source Portrait de Bellignat.	Bellignat se caractérise par une part très importante du secteur de l'industrie, représentant 29,9% de l'ensemble des secteurs d'activité, avec la prédominance de la catégorie socio-professionnelle des ouvriers (37,1%) - Source Portrait de Bellignat.	Dans un contexte de perte d'attractivité à l'échelle communautaire, la variation de la population de Bellignat affiche un taux peu avantageux (-1%) du solde d'entrées-sorties et un taux très avantageux (+0,9 %) du solde naturel, avec un taux de natalité facteur d'équilibre de sa population - source Portrait de Bellignat.
Un axe du contrat de ville vise à créer les conditions d'un environnement éducatif et scolaire favorable • Sensibiliser les familles sur les dispositifs de soutien existants (de la petite enfance aux études supérieures). • Accompagner les parents sur l'orientation • Lutter contre le décrochage scolaire.	Développer des projets collaboratifs entre le monde de l'éducation et le secteur productif du territoire afin de construire un environnement éducatif et scolaire favorable	Une pyramide des âges jeune, avec un haut niveau de représentativité de la classe d'âge des 0 à 29 ans par rapport à la population totale, et pour cette même classe d'âge une sur-représentation des 15-29 ans.
Un axe du contrat de ville est destiné à contribuer au vivre ensemble en développant des actions permettant aux habitants d'accéder à la culture, notamment au Centre Culturel Aragon situé à Oyonnax	Volonté de rapprocher les entreprises et les habitants sur des secteurs d'activités porteurs en termes d'emplois (plasturgie, métallurgie, bois, restauration, ...), avec la mise en relation régulière, dans une logique de proximité, des demandeurs d'emplois des QPV avec les entreprises du territoire.	Une pyramide des âges vieillissante, avec une forte progression de la tranche d'âge des 60-74 ans, correspondant un fort niveau de représentativité de cette tranche d'âge (16,5%) EN 2017 - Source Portrait de Bellignat.
Politique d'éducation prioritaire avec depuis 2011, la mise en place d'un Programme de Réussite Educative - PRE - Volet éducatif du contrat de ville nouvelle génération	Création d'un Groupe de travail Emploi et Développement économique dans le cadre du Contrat de ville.	Une disparité des âges à l'échelle de la ville, le QPV présentant une sur-représentation des moins de 25 ans, et plus encore des moins de 15 ans, ainsi qu'une sous représentation des 60 ans et plus.
Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité		Un territoire avec une tradition d'accueil d'une populations d'origine étrangère en lien avec l'histoire de ce bassin industriel. Cette population, concentrée sur le QPV, renvoie à une problématique forte liée à la mixité ethnique et sociale.

Co-définition des orientations stratégiques

Cette nouvelle étape d'avancement de la démarche de renouvellement de notre projet social est consacrée à la co-construction de ses orientations stratégiques. Notre approche va consister à reprendre les points d'amélioration sélectionnés, mis en liens et regroupés en 5 catégories de problèmes prioritaires, par ordre d'importance de 1 à 5, par le Groupe de travail « Diagnostic territorial ».

Ces 5 nœuds de problèmes sont explicités, partagés et analysés au sein du Groupe de Travail « Projet social 2022-2025 » pour en identifier les principaux enjeux, choisir des mots-clefs propres à traduire et à formuler les axes d'orientation prioritaire correspondant à ce sur quoi nous souhaitons agir en premier lieu.

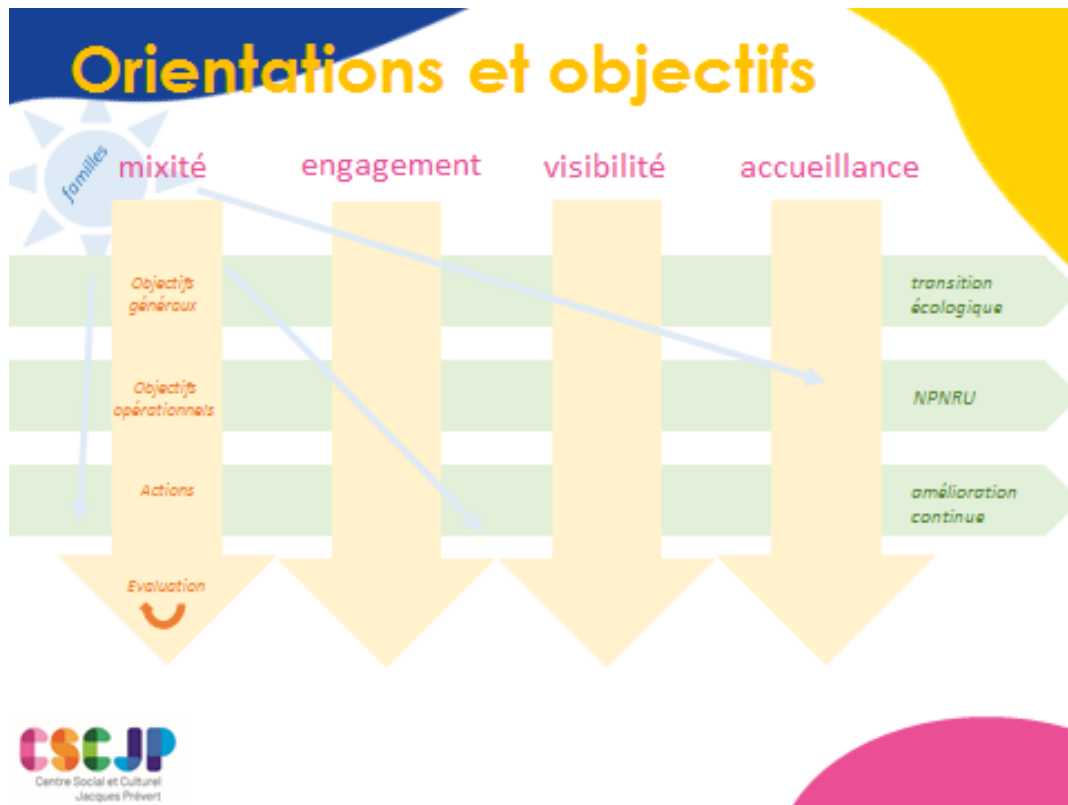
Expérimenter le théâtre-forum semble une méthode interactive très intéressante pour se représenter, pour illustrer et faire vivre le sens conféré à notre nouveau projet social, lors de la prochaine réunion trimestrielle. Accueillir/accueilance, capacité d'agir/assistantat, inclure/exclure, confiance/méfiance, insécurité/sécurité sont avancés comme constituant autant de mots-clefs se prêtant à cet exercice.

Issus de ce travail de réflexion autour du nouveau projet social, les situations ont été tirées au sort à partir de ces mots-clés et les saynètes jouées lors de la réunion trimestrielle du 17 septembre. Elles ont eu pour point de départ des situations concrètes vécues à l'intérieur ou hors du Centre Social Jacques Prévert mais toujours en lien avec le centre.

Ces situations ont pour contexte le centre de loisirs, l'accueil pour l'aide administrative, pour renseignements, pour les inscriptions ; elles exposent toutes un problème. Elles évoquent toutes des relations tendues entre parents et professionnels ou bénévole (animateurs, secrétaire ou salarié chargé de l'accueil, responsable du secteur famille), des relations de professionnels entre eux, de parents entre eux, voire d'enfants entre eux.

Souvent rejouées par des acteurs différents, elles proposent plusieurs lectures. Ce qui en ressort, c'est que dans toutes les situations, il est important de prendre le temps, d'accueillir, de dialoguer. Il est important aussi de préserver la confidentialité pour éviter les conflits. Il s'avère également nécessaire de garder ses distances et d'en référer à la collectivité si le besoin s'en fait sentir. Le professionnalisme est aussi primordial.

Les orientations stratégiques se structurent autour de 4 axes :
Mixité, Engagement, Visibilité, Accueilance.



La Mixité

Le parc de logements sociaux du Quartier Prioritaire de la Ville, de plus en plus orienté vers l'accueil des publics les plus en situation de fragilité, alimente des mécanismes de ségrégation sociale. A titre d'illustration, l'évolution du taux de pauvreté du Quartier du Pré-des-Saules durant les années 2018, 2019 et 2020 est respectivement de 38,9%, 42,4% et de 44,4 %, alors que celui de la commune dans son ensemble est respectivement de 17,4%, 18,7% et 19,2% (*Source / SIG Ville - Insee*).

Ce QPV se caractérise au plan démographique par une sur-représentation de la population de moins de 25 ans, soit 41,7% pour le QPV comparativement à 32% pour la population de Bellignat, ainsi que de la population de nationalité étrangère, soit 30,4 % pour le QPV comparativement à 16,4% pour la population de Bellignat (*Source / SIG Ville – Insee/2019*).

A cet aspect résidentiel s'ajoute celui d'une moindre attractivité des commerces et services implantés autour des Arcades, impactant notamment la fréquentation de la pharmacie, laquelle fut déplacée du centre-ville au QPV, les habitants de Bellignat étant enclin à déporter leurs déplacements vers la ville d'Oyonnax.

Ces tendances confortent la perception d'une ville scindée entre le centre-ville et le QPV, et à l'intérieur même du QPV, notamment avec un enclavement du quartier Jules Valles. Ces évolutions se reflètent également sur le CSCJP avec le renversement progressif de son image, naguère plutôt associée à une population privilégiée et à présent plutôt associée à celle d'une population défavorisée. Ce cloisonnement tend à se répercuter dans la population fréquentant le CSCJP, avec les plus jeunes habitant le QPV et les adultes, habitant hors QPV.

L'appauvrissement continu de la mixité sociale, ethnique et fonctionnelle à l'échelle de la ville est pointé comme une problématique majeure. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), le projet de renouvellement urbain du Pré-des-Saules constitue une ressource de nature à faire évoluer l'image de ce quartier, avec la rénovation du cadre bâti, à accroître son attractivité avec le renforcement du pôle santé, et à le désenclaver avec la mise en valeur d'espaces publics de proximité...

La promotion de la mixité, du mieux être ensemble à l'échelle de l'ensemble de la ville de Bellignat constitue un enjeu prioritaire dans le cadre du renouvellement du projet social 2022-2025 du CSCJP, et dessine sa 1^{ère} orientation stratégique ;

I La Mixité - Baisser les barrières, laisser émerger la confiance,
s'enrichir de l'autre dans sa différence

L'Engagement

En considération les réponses apportées par les habitants lors de la passation de la grille d'entretien, notamment celle relative à ce que le CSCJP propose, il en ressort une perception centrée sur l'offre d'activités et de services. S'agissant des services, ils sont essentiellement appréhendés à travers le prisme de l'aide ou de l'accompagnement à caractère social, pour des personnes en situation de difficultés.

Ceci sous-tend un positionnement du CSCJP comme prestataire de services, et présente le risque de circonscrire, et donc de rétrécir, l'étendue de son champ d'actions, en induisant des représentations en termes de producteurs et de consommateurs de services. L'analyse collective a du reste permis de s'interroger sur un éventuel biais dans la formulation même de questions de la grille d'entretien, suggérant des réponses s'inscrivant dans le registre de l'offre d'activités et de services.

Pour autant, la dernière question de la grille d'entretien, portant sur ce que les habitants souhaiteraient apporter au CSCJP, a suscité un certain étonnement du Groupe de travail « Diagnostic territorial » au regard de la proportion de personnes se mettant en position d'éventuel contributeur, avec un recueil de 59 propositions sur un total de 134 entretiens. Une large palette d'apports de toute nature est ainsi proposée, essentiellement en termes d'activités, mais aussi l'enregistrement de quelques réponses sur d'autres registres, tels que « de la rigolade », « du partage », « un apport d'idées », « de la bienveillance ».

Ces éléments de problématique permettent de faire ressortir la promotion de l'engagement, du « pouvoir d'agir » et du « pouvoir de décider » des habitants comme répondant à un enjeu de poids. Favoriser la participation active des habitants, de la co-conception à la co-production d'actions et de projets individuels et collectifs fait partie intégrante de notre approche d'éducation populaire, où le bénévolat est encouragé de manière souple et adaptée à la volonté de chacun, dans un cadre propice à l'engagement.

Cet enjeu est d'autant plus important qu'il trouve son articulation étroite avec le diagnostic interne. En s'appuyant sur les valeurs associatives fortes portées par le CSCJP, il met en perspective le besoin de donner un nouveau souffle au bénévolat d'activité et d'assurer le développement continu du « pouvoir de décider » des habitants, et en particulier par la gouvernance de leur propre équipement de proximité, ou à l'échelle du quartier prioritaire, avec le Conseil citoyen.

Axé sur l'engagement, la seconde orientation stratégique du projet social 2022-2025 du CSCJP est ainsi énoncé ;

II L'Engagement - Faciliter la participation et la réciprocité pour libérer toutes les énergies

La Visibilité

Implanté de longue date au nord-est de la commune de Bellignat, aux abords du quartier du Pré-des-saules et à proximité immédiate du lycée Carmez, il ressort néanmoins que les locaux du CSCJP sont faiblement identifiables, y compris par les jeunes du lycée. La présence d'un parking de surface faisant face au CSCJP amoindrit la visibilité de l'espace, rendant le repérage du CSCJP moins aisé, et la signalétique urbaine indiquant sa localisation à l'échelle de Bellignat serait à renforcer.

Inscrit dans le projet de renouvellement urbain du quartier du Pré-des-Saules, la rénovation-extension du CSCJP va générer un doublement de la superficie des locaux du siège, et deux autres locaux, la maison du projet et la maison des familles, sont mis à la disposition de cet équipement de proximité par la municipalité. Loin de se limiter à la matérialité de l'espace, l'enjeu d'une visibilité accrue renvoie à la lisibilité des missions, des projets, des actions collectives et des activités développés par le CSCJP pour et avec l'ensemble des habitants de son territoire d'intervention.

Comme nous l'avons relevé précédemment, les représentations dominantes que se font les habitants interrogés lors du diagnostic territorial tendent à restreindre le champ de vision du CSCJP à une offre d'activités et de services. Cette vision partielle se porte plus particulièrement en direction de l'enfance et de publics en difficultés sociales, conférant et véhiculant une coloration péjorative du mot « social », réduisant ainsi toute sa portée et sa richesse inhérente. Ce rétrécissement de la dimension sociale efface par la même la dimension culturelle comme vecteur de liens sociaux, la dénomination de « Centre Social et Culturel », laissant la place à celle, raccourci, de « Centre social ».

Cette image comprend une autre dimension, issue de la parole de partenaires, évoquant des traits de personnalité du CSCJP comme manifestant une attention certaine aux habitants, disposant d'un savoir-faire affirmé laissant néanmoins transparaître une forme de retenue, de « timidité ». Le Groupe de travail « projet 2022-2025 » a mis en avant un mot phare, le verbe « rayonner », dans sa double acception d'étendre et de briller, « se mettre en mouvement pour rayonner sur tous les habitants et ainsi permettre à tous les habitants de rayonner ».

Ce double enjeu, portant à s'ouvrir et à couvrir l'ensemble du territoire et de sa population, est imagé par le terme de « c-ouverture ». Il invite à déployer des actions et des modalités d'intervention propres à accroître la visibilité du CSCJP pour être « mieux vu des habitants » et pour « mieux voir les habitants », être mieux repéré des habitants et mieux repérer les habitants. La volonté « d'aller-vers », « au-devant » des habitantes et des habitants, sur l'espace public, hors les murs du CSCJP, est identifiée comme répondant à un enjeu fort de prévention et d'ouverture à l'ensemble de la population, notamment celle connaissant une forme d'invisibilité.

L'appropriation de l'ensemble de ces enjeux de primes importances incite à porter la visibilité comme constituant la troisième orientation stratégique du projet 2022-2025, ainsi formulée ;

III La Visibilité - Se présenter à l'autre pour permettre la relation, être présent sur son territoire

L'Accueilance

Le Groupe de travail « projet 2022-2025 » a mis en exergue l'accueilance comme un puissant levier d'actions au regard de l'ensemble des nœuds de problèmes identifiés et partagés. L'accueilance fait ainsi figure de dénominateur commun porteuse de sens pour engager l'action, vers ce sur quoi nous voulons et pouvons agir de concert.

L'accueilance constitue en quelque sorte l'assise sur laquelle repose la volonté commune d'agir, par une mise en mouvement collective, s'appuyant sur un renouvellement des pratiques au bénéfice de tous. Faire évoluer sa posture de telle sorte que chacun soit mieux à même de trouver sa place, quelle que soit sa situation et ses aspirations, constitue le préalable nécessaire pour parvenir à une meilleure intégration de toutes les composantes de la ville, pour faciliter l'engagement bénévoles et l'expression effective du pouvoir d'agir et de décider.

L'«accueilance» est entendue comme la promotion d'une relation à l'autre inclusive, avec une envie de faire en sorte que « chacun se sente bien ». Ce terme d'accueilance est ici transposer de l'aménagement de l'espace urbain vers celui de la manière d'être dans la relation humaine à l'autre.

Le sens conféré à l'accueilance s'apparente alors à celui de « recevoir quelqu'un, l'inviter auprès de soi », « être là pour lui », en allant au-delà d'une séquence d'accueil proprement dite, pour « faire un bout de chemin ensemble », en se projetant sur la continuité de la relation dans le temps, quel qu'en soit le lieu, hors les murs et dans les murs du CSCJP.

Cette accueilance se traduit également par la possibilité offerte à chacun de disposer d'un lieu d'accueil bienveillant et inconditionnel, un tiers espace collectif neutre et ouvert à tous, dans ce sens qu'il ne suppose pas nécessairement la formulation d'une demande où de quelconque motif à faire valoir pour s'y présenter et se l'approprier.

IV L'Accueilance –

Permettre à chaque habitant de trouver sa place
et de se sentir bien, "dans les murs" et "hors les murs"

Ainsi donc, ce travail collectif de préparation du projet 2022-2025 abouti à la dénomination de quatre orientations stratégiques, avec pour finalité ;

Une accueilance vectrice de mieux-être ensemble, pour tout Bellignat

Cette démarche projet a constitué l'opportunité d'expérimenter un processus d'apprentissage collectif à travers de nouvelles pratiques. Le diagnostic partagé, investi de manière conjointe par les habitants bénévoles et les salariés, a alimenté une dynamique opérant une réelle convergence de vue sur les priorités que se donne le CSCJP pour les années à venir.

La formalisation d'axes stratégiques fédérateurs, résolument orientés pour œuvrer avec l'ensemble de la population de son territoire d'intervention, permet de doter le CSCJP d'une vision propre, en cohérence avec ses valeurs et son identité. Le renouvellement du projet social s'illustre singulièrement dans la conjonction du nouveau et de la continuité.

Les 3 axes transversaux

A la co-définition de ces quatre axes stratégiques, s'ajoute trois axes transversaux : le Développement Durable, le *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain* et la démarche d'amélioration continue.

Le 1^{er} axe, le Développement Durable permettra de renforcer les actions en cours et intégrera de nouvelles actions opérationnelles, notamment en lien avec la *Gestion Sociale et Urbaine de Proximité* sur le volet touchant à l'amélioration du cadre de vie, telle que la gestion la gestion des déchets.

Le 2nd axe, est lié est au Pré-des-Saules, quartier prioritaire de la ville dans le cadre du *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain*. Le nouveau contrat de ville Oyonnax-Bellignat va être très prochainement en cours d'élaboration.

Le 3^{ème} axe, la démarche d'amélioration continue s'attache au cadre de référence. Celui-ci comprend le volet commun aux Centres Sociaux, en termes de valeurs, de finalités, de missions générales et complémentaires, auquel est intégré le volet propre au CSCJP, et ses spécificités en termes de valeurs, de finalités, et de vision portées par le projet social 2022-2025.

Cette démarche d'amélioration continue va ouvrir de nouvelles perspectives de mobilisations, d'apprentissage collectifs et participatifs par la co-construction d'outils communs, sous forme la forme d'indicateurs de résultats et d'impacts, pour une co-évaluation des actions mises en œuvre, au regard des valeurs, des orientations stratégiques et des objectifs visées.

Cette démarche d'amélioration continue, porteuse de sens pour l'action, interroge les pratiques collectives par une analyse des manières de faire de dire et d'agir, en développant une organisation apprenante. L'évaluation, « *Il ne s'agit pas de la juger dans la perspective d'une éventuelle (auto)justification ni au regard d'une efficacité essentiellement quantitative et normative, mais dans une finalité d'aide et de reconnaissance des personnes, avec une visée émancipatrice, créatrice de sujet-acteur-citoyen.* ». Source / Du sens de l'évaluation dans le travail social/Brigitte Bouquet/CNAF/« Informations sociales » 2009/2 n° 152/pages 32 à 39.

Co-construction de l'arborescence

Au regard de la priorisation requise dans la co-définition de ces 4 orientations stratégiques, les problèmes-points d'amélioration revenant de manière récurrentes, mais non retenues au rang d'orientation stratégique, sont positionnés au rang d'objectifs généraux, dans l'arborescence ci-après reproduite.

Orientations stratégiques	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Type d'actions
I La mixité Baisser les barrières, laisser émerger la confiance, s'enrichir de l'autre dans sa différence	1- Favoriser la mixité sociale	a Développer des actions intergénérationnelles		
		b Permettre des échanges interculturels		
		c Renforcer des actions solidaires		
		d Promouvoir la richesse de la diversité/l'altérité		
	2- Créer un rapprochement entre les quartiers de Bellignat	a Mettre en contact les publics par des actions communes		
		b Contribuer à équilibrer l'attractivité des quartiers		
		c Valoriser les ressources et talents du territoire (dans leur diversité)		
		d		
II L'engagement Faciliter la participation et la réciprocité pour libérer toutes les énergies	1- Développer le pouvoir d'agir des habitants	a Accompagner les projets collectifs d'habitants		
		b (Re)mettre en place des espaces d'expression des habitants		
		c Accompagner des projets citoyens		
		d Promouvoir la démocratie participative		
	2- Accompagner et dynamiser le bénévolat	a Encourager l'engagement bénévole		
		b Optimiser les conditions d'exercice		
		c Conforter la vitalité de la gouvernance associative		
		d		
	3- Optimiser le partenariat générateur de plus value	a Développer des actions multipartenariales		
		b Développer des projets multipartenariaux		
		c Veiller à l'équilibre les rapports partenariaux		
		d		
III La visibilité Se présenter à l'autre pour permettre la relation, être présent sur son territoire	1- Mieux communiquer	a Se rendre repérable dans l'espace		
		b Mieux partager notre projet		
		c		
		d		
	2- Repérer, aller vers les habitants et les partenaires	a Aller à la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas le CS		
		b Faciliter l'intégration des nouveaux habitants		
		c Développer l'interconnaissance partenariale		
		d		
IV L'accueil Permettre à chaque habitant de trouver sa place et de se sentir bien, «dans les murs» et «hors les murs».	1- Permettre l'accessibilité et attractivité	a Réfléchir à une politique tarifaire permettant l'accessibilité à tous		
		b Adapter nos conditions d'ouverture aux besoins du territoire		
		c Assurer un accueil convivial et inconditionnel		
		d		
	2- Faire émerger la demande et apporter une réponse adaptée	a Accueillir la parole des habitants		
		b Accompagner vers l'existant et/ou développer de nouvelles actions		
		c Développer une compétence collective : l'accueil		
		d		
	3- Cultiver l'épanouissement à tous les âges	a Favoriser l'éveil, l'expression, l'échange d'expériences		
		b Informer, orienter, accompagner, soutenir		
		c Créer du lien social		
		d Appuyer la fonction parentale		

11 objectifs opérationnels communs avec l'Animation Collective Familles (ACF)

Une seconde rencontre du Groupe de travail « Projet 2022-2025 », élargissant son assise, est planifiée semaine 40, et se déroulera en deux ateliers collectifs les 5 et 7 octobre prochains.

L'objectif est double. Il s'attachera à s'approprier collectivement les orientations stratégiques présentées et partagées lors de la Réunion trimestrielle du 17 septembre, au sein du Comité de suivi du 21 septembre, et validées par le Conseil d'administration du CSCJP en date du 28 septembre 2021. De même, il s'attachera à inscrire et mettre en cohérence les actions opérationnelles, que celles-ci soient déjà en place, en projet ou sous la forme d'idées émergentes, avec les objectifs généraux et opérationnels assortis d'indicateurs.

Cette étape-clef, à l'articulation des orientations stratégiques et des actions opérationnelles prépare les prochaines étapes de la démarche, visant l'harmonisation d'une fiche-action, intégrant la co-construction d'indicateurs de résultats et d'impacts, préfigurant une entrée progressive dans notre démarche d'amélioration continue.

Annexe

1

Echéancier renouvellement Projet Social 2022-2025 CSCJP												
Mois	déc-20	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Semaine	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Instances associatives	Pré-Projet				Projet							
Assemblée Générale												
Conseil d'Administration												
Bureau												
Bureau + salariés												
Principaux partenaires												
Comité de suivi												
Comité de pilotage												
Comité de suivi												
Comité technique COTECH + Comité de lecture												
Groupe de travail GSUP - Gestion Sociale et Urbaine de Proximité												
Cadre de vie												
Emploi												
Projet social et Sécurité urbaine												
Suivi des chantiers												
Phasage grandes étapes de la démarche projet												
Lancement de la démarche - Fondements												
Evaluation du projet 2016-2021												
Diagnostic partagé												
Co-définition des orientations stratégiques du projet 2022-2025												
Co-construction des objectifs et plan d'actions												
Rédaction Projet Social 2022-2025												
COMMUNICATION												
Restitution enquête auprès des habitants												

Annexe 2



Centre Social et Culturel
Jacques Prévert



Projet social 2022 - 2025 : données qualitatives de territoire (diagnostic en cours)



Diagnostic de territoire

« Le diagnostic est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès. » *Le diagnostic partagé, un outil au service du projet territorial enfance jeunesse, guide pratiques, D'Qual*

Un diagnostic local est nécessaire car lié à une attente de la CAF mais aussi primordial pour améliorer la qualité de notre structure. Ce diagnostic doit en effet nous permettre de faire ressortir des axes d'intervention prioritaires qui seront ensuite déclinés en objectifs et en plan d'actions.

Le diagnostic doit être composé de données froides (éléments statistiques, données socio-démographiques...) et des données chaudes (perceptions de la Ville, du quartier, du CS par les habitants et partenaires).

Nous devons consacrer du temps à cette étape du projet afin d'avoir d'obtenir des points de vue les plus larges et diversifiés possibles.

Concernant les **données froides**, l'idée est d'utiliser des données statistiques pour faire ressortir les éléments-clés (faiblesses ou atouts) du territoire. Ces données nous permettent d'obtenir une « photo » du territoire à un instant T (souvent déjà passé vu la fréquence d'actualisation des données statistiques sur le territoire) mais aussi de déterminer des tendances en analysant la progression des indicateurs sur une période donnée.

Les **données chaudes** sont des éléments qualitatifs que nous allons chercher auprès de différents acteurs :

- les habitants : qu'ils fréquentent ou non la structure,
- les partenaires : avec lesquels nous travaillons déjà ou non,
- le CA,
- mais aussi les salariés.

Méthodologie

Pour recueillir les données chaudes auprès des habitants, nous avons opté pour l'entretien semi-directif basé sur les questions suivantes :

- « Que pensez-vous de Bellignat ? » : cette question doit nous permettre d'obtenir des éléments concrets sur les atouts et faiblesses sur notre territoire d'intervention. Cette question peut être déclinée de la façon suivante : « Donner 4 mots qui caractérisent Bellignat » ou « quels sont les éléments positifs ou négatifs de Bellignat ? ». Il serait intéressant avec cette question de cerner le lieu de résidence approximatif de la personne interrogée.
- « Connaissez-vous le Centre Social et Culturel Jacques Prévert ? Si oui, le fréquentez-vous ? » cette question nous permettra de distinguer dans les retours des habitants sondés quels sont ceux qui connaissent et fréquentent la structure et ceux qui ne la connaissent ou fréquentent pas. Nous regarderons, entre autre, si les points de vue sont vraiment différents d'un public à l'autre.
- « Selon vous, qu'est-ce que le centre social propose ? » Cette question permet à la fois aux personnes qui fréquentent et ne fréquentent pas le centre social de donner leur point de vue. Ça peut en effet être intéressant de voir si les personnes qui fréquentent le centre connaissent la totalité de son champ d'action et, pour les personnes qui ne le connaissent pas, de voir quelle est la perception des habitants sur l'action de notre structure.
- « D'après vous, est-ce que tout le monde peut venir au centre social ? » Cette question est plutôt une question de communication qui peut nous permettre de lever certains clichés mais aussi de voir si les habitants ont une image erronée de la structure ou non.

- « Qu'est-ce que vous aimeriez y trouver ? » Cela permet de sonder les habitants sur leurs attentes par rapport à notre structure et éventuellement, de confirmer la poursuite de certaines actions déjà mises en place.

Ces questions doivent aussi nous renseigner sur la typologie de public rencontré : Femme/Homme, Tranche d'âge approximative (mineur, adulte, senior), lieu de résidence (cf question 1) : QPV, Bellignat hors QPV ou extérieur à Bellignat.

Cet outil est également utilisé pour définir les visuels qui seront graffés sur le transfo EDF.

Calendrier

Ce guide d'entretien a déjà été utilisé par Marwa lors d'un micro-trottoir et d'une émission radio le 16/04 (les 2). Neslihan l'utilisera également le 12/05 pour questionner les enfants. Deux futurs micro-trottoirs sont déjà programmés par Marwa : les 19/05 et 26/05.

En parallèle, l'outil sera également utilisé par Virginie, Sylvie et Marielle pour sonder les parents lorsqu'ils viennent inscrire leurs enfants.

Un premier debrief sera réalisé semaine 22 pour définir si l'outil est adapté ou s'il faut le reformuler.

Suite à une éventuelle reformulation, l'outil sera utilisé sur l'espace public massivement en binômes (acteurs mobilisés : Ruud, Olfa, Michel (?), Samad (?), France ainsi que les équipes du multi-accueil et du secteur enfance-jeunesse en fonction de leur disponibilités).

France centralisera systématiquement tous les retours au fur et à mesure et en fera une analyse. Semaine 25, un second debrief sera fait sur l'ensemble des éléments obtenus et l'équipe définira si le diagnostic à ce niveau est suffisamment complet ; le cas échéant, il faudra définir les éléments qui nous manquent et mettre en place un outil adapté pour sonder à nouveau les habitants.

Il faudra ensuite sonder les partenaires et le CA. Penser à reprendre les éléments recueillis lors de la réunion de travail du 04/12/2020 pour obtenir la perception du CS par les salariés.

Pour **sonder les partenaires**, deux options :

- Rencontres individuelles :
 - o avantage : permet d'obtenir des données qualitatives et d'approfondir le lien avec le partenaire en question,
 - o inconvénient : chronophage ! Difficile de sonder de nombreux acteurs par ce biais
- Questionnaires :
 - o Avantage : permet d'obtenir un grand nombre de retours
 - o Inconvénient : cet outil permet moins l'obtention de données qualitatives.

L'idée serait donc de mixer ces deux options : opter pour les rencontres individuelles avec nos partenaires les plus proches et diffuser le questionnaire à nos partenaires plus lointains.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Êtes-vous de Bellignat ? Que pensez-vous de Bellignat ? Qu'est-ce que vous appréciez à Bellignat? Qu'est-ce que vous n'appréciez pas à Bellignat? Depuis combien de temps habitez-vous Bellignat? Dans quel quartier de Bellignat habitez-vous?

Connaissez-vous le Centre Social et Culturel Jacques Prévert ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, le fréquentez-vous ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, pour quelle activité? Depuis combien de temps? Comment vous vous sentez accueilli au CSCJP?

Si non, Pourquoi vous ne fréquentez pas le CSCJP?

Selon vous, qu'est-ce que le centre social propose ?

D'après vous, est-ce que tout le monde peut venir au centre social ?

Qu'est-ce que vous aimeriez y trouver ?

Qu'est-ce que vous pensez pouvoir apporter ?

Typologie du public :

☐ Femme ☐ Homme

Tranche d'âge :

☐ Mineur ☐ 0 à 10 ans ☐ 10 ans à 18 ans
☐ Adulte ☐ 18 à 25 ans ☐ 25 à 35 ans ☐ 35 à 45 ans
 ☐ 45 à 55 ans ☐ 55 à 65 ans
☐ Senior ☐ 65 à 75 ans ☐ 75 ans et +

Lieu de résidence :

☐ QPV ☐ Bellignat hors QPV ☐ Hors Bellignat

Annexe 3

Données quantitatives de territoire Éléments de portrait de Bellignat

I -Une dynamique démographique propre	Page <u>2</u>
1. Une explosion démographique	2
2. Les naissances facteur d'équilibre	3
II -Une pyramide des âges jeune et vieillissante	Page <u>4</u>
1. Une structure des âges jeune	4
2. Une sur-représentation des 15-29 ans	6
3. Une forte progression des 60-74 ans	7
4. Une disparité des âges à l'échelle de la ville	7
III -Données en matière de scolarisation et de diplômes	Page <u>8</u>
1. Scolarisation ; une situation contrastée	8
2. Une proportion de sans diplôme marqueur de fragilité	10
IV -Indicateurs socio-économiques ; reflet de particularités	Page <u>11</u>
1. Une situation dégradée en matière d'emploi des femmes	11
2. Une activité industrielle prégnante	13
3. La prédominance d'une catégorie socio-professionnelle	14
V -Niveau de revenu, logement et composition des ménages	Page <u>15</u>
1. Oyonnax, Bellignat, Haut-Bugey Agglomération, la France, l'Ain	15
2. Une part très limitée de propriétaires de leur résidence	17
3. Une forte proportion de personnes vivant seules à tout âge	18

Les « Renouillus », dérivé de « grenouillus », est l'appellation conférée aux habitants du territoire, à l'origine marécageux, de la commune de Bellignat.

I Une dynamique démographique propre

Comme la géographie, la démographie fait figure de marqueur territorial, avec ses caractéristiques propres. La singularité des Renouillus se conjugue entre le passé, avec la multiplication de sa population, et le présent, avec la stabilisation du nombre de ses habitants, la natalité compensant le flux des départs.

1- Une explosion démographique

Le passé parlant au présent, la taille actuelle de la commune de Bellignat porte la marque de son histoire récente. Elle s'illustre par un phénomène d'explosion urbaine se déroulant sur une quinzaine d'années.

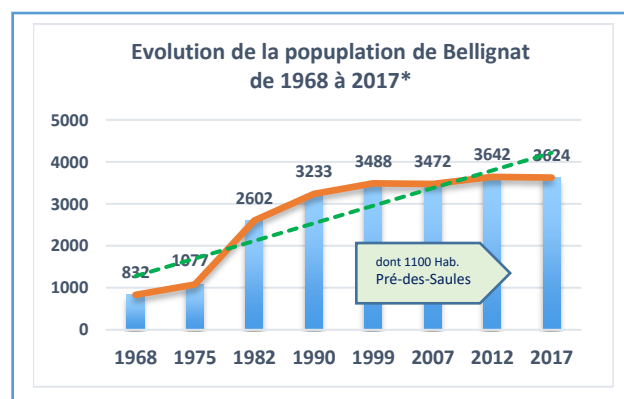
Entre les recensements de 1975 et de 1990, sa population connaît une croissance intense, puis continue sa progression à un rythme moins soutenu, pour progressivement se stabiliser autour de 3 600 habitants, lors de ces dix dernières années (*Figure 1*).

Cette courbe d'évolution de la population représente aussi celle de l'évolution la densité moyenne de population, Bellignat disposant d'une superficie constante de 7,8 km², dont 4 recouverts de forêt. En 2017, cette densité moyenne de la population s'établit à 463 habitants par km² (*Figure 2*).

S'agissant en particulier du quartier prioritaire de la ville du Pré-des-Saules, il correspond à une superficie de 0,05 km² ainsi qu'à une population de 1 100 habitants. Sa densité est plus de 8 fois supérieure à la densité moyenne de la population totale de Bellignat.

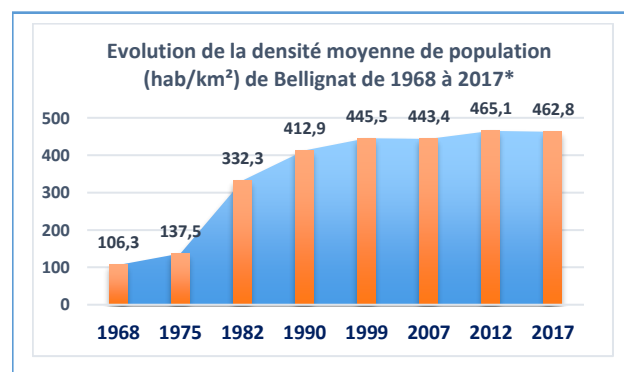
Une approche comparative permet de mieux appréhender les caractéristiques démographiques propres à la commune de Bellignat. Seconde commune du département de l'Ain par sa taille, Oyonnax s'inscrit dans sa continuité urbaine.

A titre d'illustration, durant la période recouvrant les recensements de la population de 1975 et de 1982,



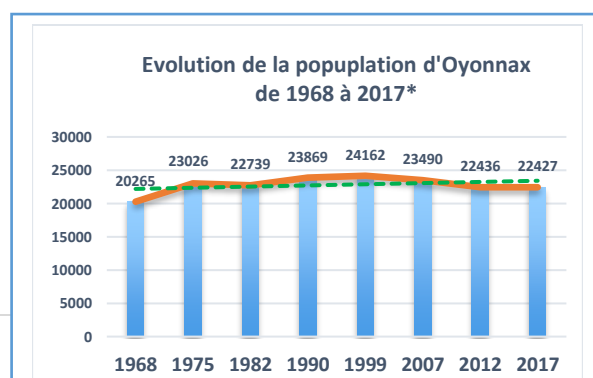
*Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principale

Figure 1



*Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principale

Figure 2

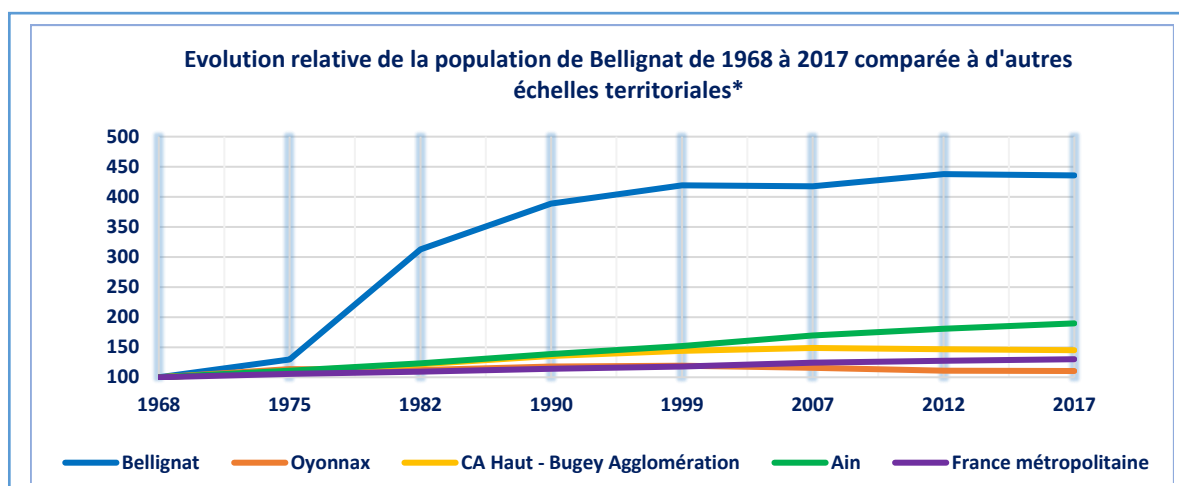


*Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principale

Figure 3

nous observons en valeur relative une augmentation (1,2%), avec respectivement en valeur absolue plus 1 très élevée de la population de Bellignat (+ 242 %), 25 habitants, et moins 287 habitants (*Figures 1 et 3*). alors même que celle d'Oyonnax décroît légèrement

En prolongeant cette comparaison, sur une période longue, à des échelles territoriales plus vastes, la courbe d'évolution de la population de Bellignat présente des pics, en 1982 et dans une moindre mesure en 1990, et se détache clairement de la linéarité des courbes d'évolution aux plans intercommunautaire, départemental et national (*Figure 4*).



*Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

Figure 4

Ces données quantitatives invitent à formuler un double constat sur les dynamiques démographiques à l'œuvre, de l'année 1968 (référence de l'indice de base 100) à l'année 2017 ;

- D'une part, l'explosion urbaine de la commune Bellignat se traduisant à terme par un triplement de sa population, avec une augmentation de 336 % relativement à celle d'Oyonnax (+11 %), de la France métropolitaine (+30 %), de Haut-Bugey Agglomération (+36 %) et du département de l'Ain (+90 %).
- D'autre part, une tendance lourde à la hausse continue de la population à l'échelle nationale, et bien plus encore départementale, contrastant avec une tendance à la stagnation, voire à la légère baisse, de la population à l'échelle du Haut-Bugey et des communes de ce territoire infra-départemental.

Ces tendances à la hausse ou à la baisse renvoient à une analyse plus fine de la variation de la population, à partir de la conjonction de deux aspects, l'un ayant trait au solde entre les naissances et les décès et l'autre ayant trait au solde entre les départs et les arrivées de nouveaux habitants. La commune de Bellignat

*Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2020

Figure 5

agrège ces deux aspects selon ses variables propres, conduisant au quasi-équilibre des soldes.

Pour autant, aussi limité qu'il soit, ce taux annuel moyen de variation, équivalant à la balance des deux soldes précités, permet difficilement d'apprécier leurs ordres de grandeurs respectifs.

2- Les naissances facteur d'équilibre

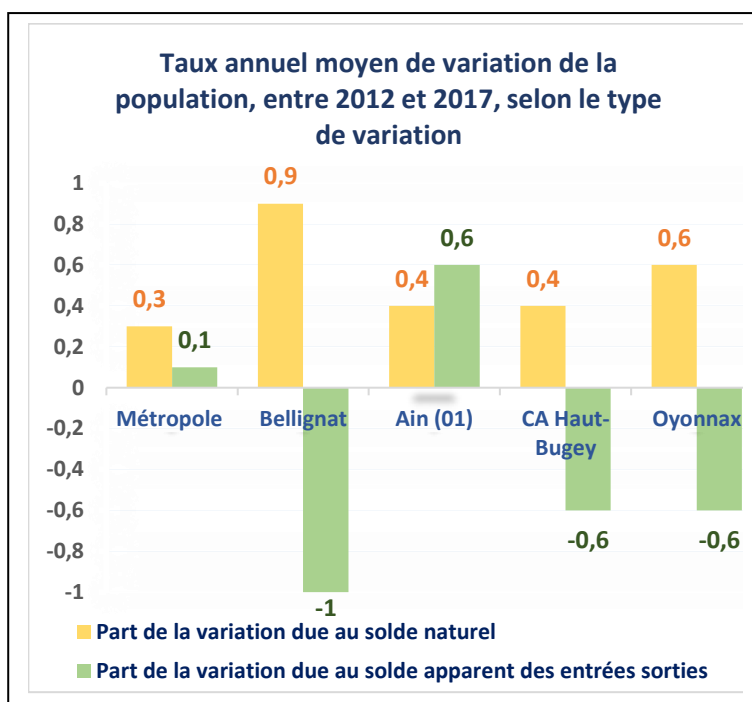
Entre les deux derniers recensements de la population, de 2012 et à 2017, la variation de la population de Bellignat s'avère relativement minime, avec un taux annuel moyen de - 0,1 %, (*Figure 5*).

En effet, mettre en regard le taux de variation de ces deux soldes donne à voir une singularité.

Elle se matérialise par une amplitude maximale entre le solde naturel (naissances - décès) et le soldes des entrées et des sorties (**Figure 6**).

Plus globalement, le rapprochement des **Figures 5 et 6** permet de distinguer deux types de configurations :

- Celles où les deux soldes s'ajoutent, associées à un taux de variation de la population positif, tels la France et le département de l'Ain ;
- Celles où les deux soldes se soustraient, associées à un taux de variation de la population proche de zéro, telles les communes du Haut-Bugey, interrogeant alors l'attractivité de ce territoire, et notamment de sa composante urbaine.



*Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2020

Figure 6

Néanmoins, Oyonnax, et tout particulièrement Bellignat, disposent d'un atout de poids. Il réside dans le taux de natalité, se traduisant par un solde naturel positif selon un ordre de grandeur similaire au solde négatif des entrées/sorties.

Avec nombre de naissances, les Renouillus représentent ainsi la figure emblématique du maintien de leur population à l'équilibre, de par sa vitalité en terme de natalité.

Cette dynamique démographique propre invite à mieux connaître la population selon sa structure par classes d'âges.

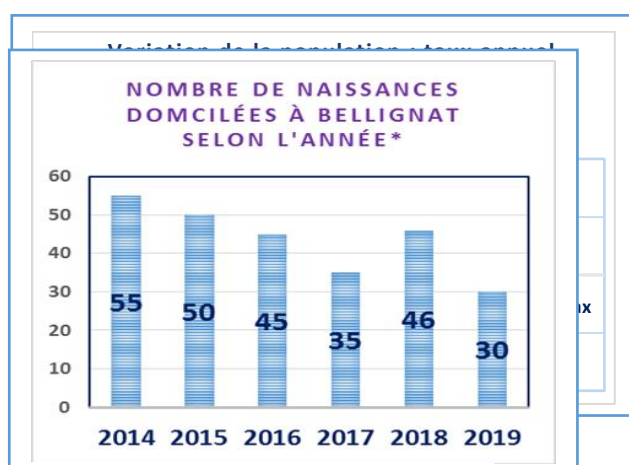
II Une pyramide des âges jeune et vieillissante

1- Une structure des âges jeune

La première classe d'âge est représentée ci-contre (**Figure 6**), de l'année 2014 à 2019.

Cette distribution du nombre de naissance selon l'année témoigne d'importantes fluctuations, avec une chute de 35 % de 2018 à 2019.

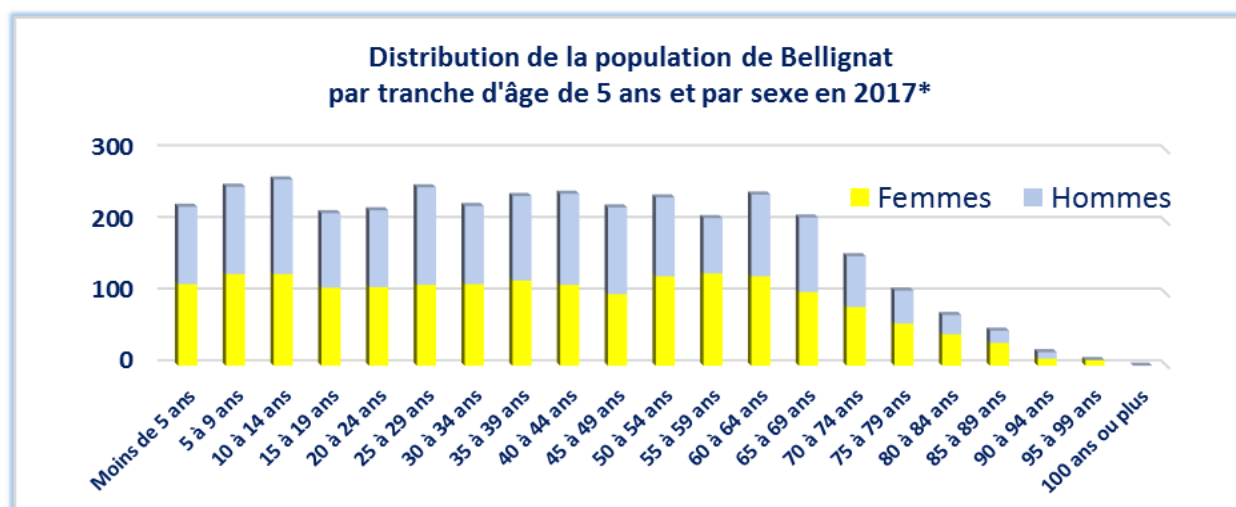
Pour autant, cette distribution témoigne également d'une grande vitalité dans un contexte



Source : Insee, État civil **Figure 7**

macrodéographique où le taux de natalité chute de manière continue depuis 2014.

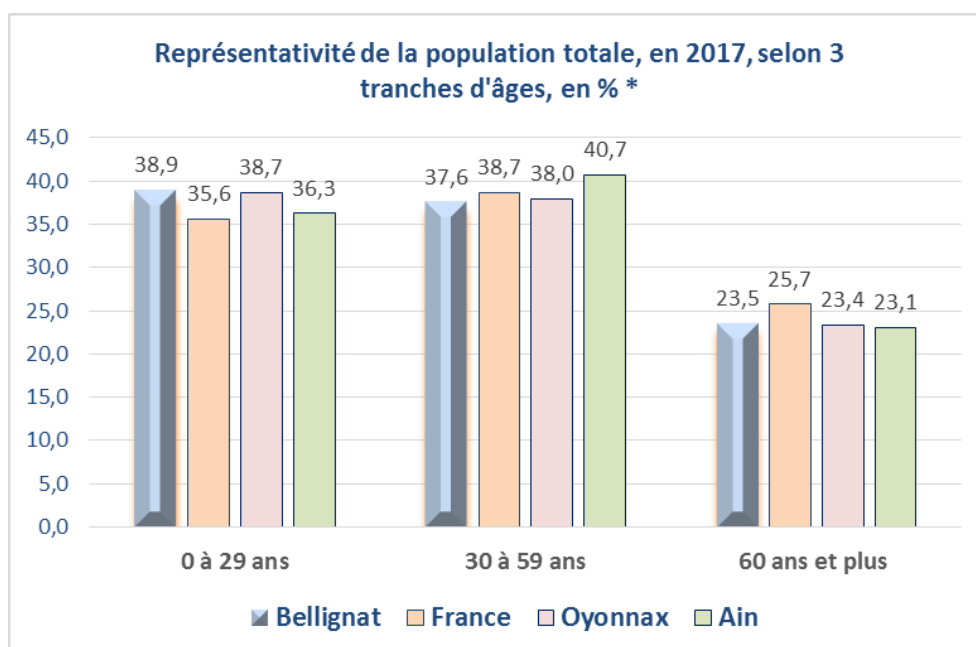
Le graphique suivant, (**Figure 8**), représente la distribution de la population totale de Bellignat, issue du dernier recensement, selon des tranches d'âges de 5 ans et le sexe.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017

Figure 8

Le regroupement de l'ensemble de ces tranches d'âges de 5 ans, selon 3 grandes tranches d'âges réparties de 0 à 29 ans, de 30 à 59 ans et de 60 ans et plus, représentant respectivement 38,9 %, 37,6 % et 23,5 %, nous livre une première information sur la structure des âges, plutôt jeune, de la population de Bellignat (**Figure 9**).



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017

Figure 9

Cette information est corroborée par une comparaison selon différentes échelles territoriales. Seule la ville d'Oyonnax connaît une représentativité de sa population appartenant à la classe d'âge de 0 à 29 ans supérieure à la représentativité des deux autres classes d'âge de sa population, c'est-à-dire celles de 30 à 59 ans et de 60 ans et plus. De surcroît, Bellignat bénéficie du plus haut niveau de

représentative de sa population appartenant à la classe d'âge de 0 à 29 ans relativement à sa population totale, comme en témoigne la **Figure 9**.

2- Une sur-représentation des 15-29 ans

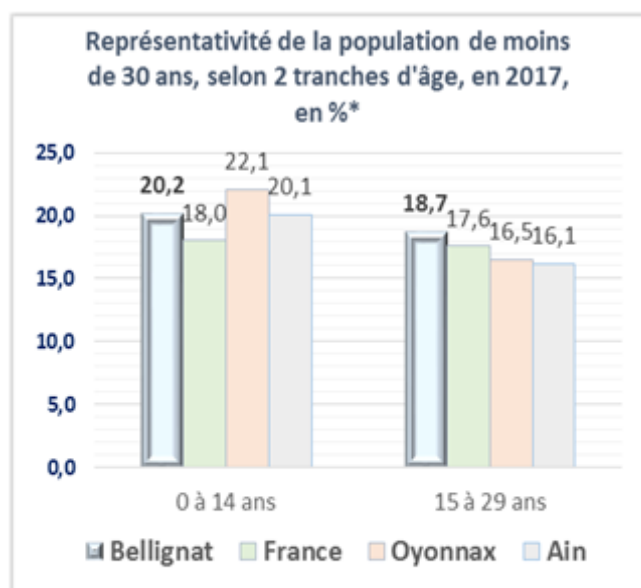
Cette structure des âges plutôt jeune, en considération du poids de la classe d'âge des moins de 30 ans (38,9 %) relativement à l'ensemble de la population de Bellignat, invite à affiner la représentativité au sein même de cette classe d'âges des moins de 30 ans (**Figure 10**).

En subdivisant cette classe d'âges en 2, il ressort alors que la représentativité de la classe d'âges de 0 à 14 ans est supérieure à celle de 15 à 29 ans, quelque soit du reste l'échelle territoriale concernée.

S'agissant de la représentativité de la classe d'âges de 0 à 14 ans (20,2 %), elle se situe à un niveau sensiblement identique à celle du département de l'Ain et à un niveau intermédiaire entre celle de la France et celle d'Oyonnax.

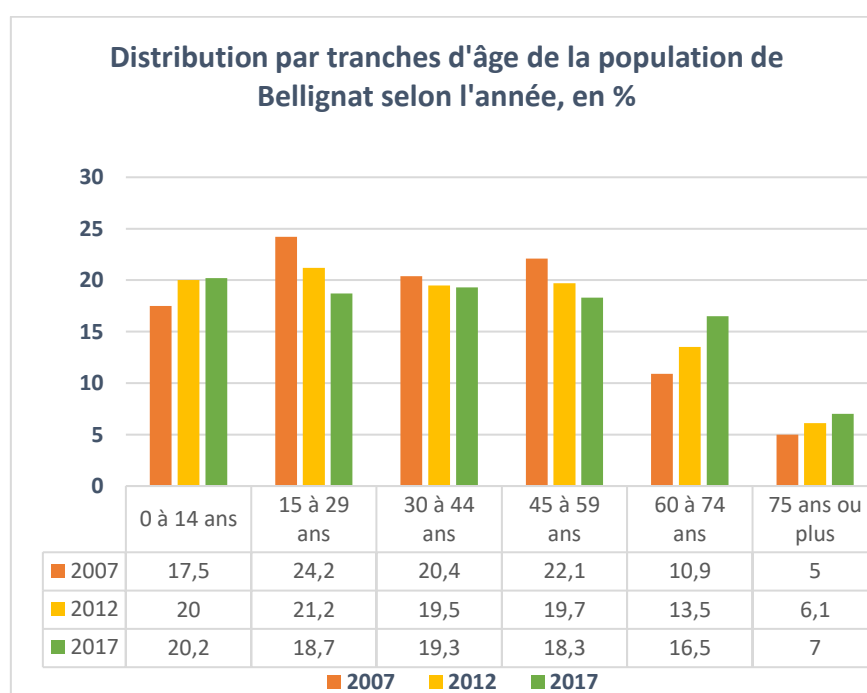
S'agissant de la représentativité de la classe d'âge de 15 à 29 ans, elle se situe au plus haut niveau (18,7 %) comparativement au plan national, départemental et communal, la ville d'Oyonnax.

Ce constat d'une sur-représentation de la classe d'âges des 15-19 ans prend un relief particulier au regard des recensements antérieurs, c'est-à-dire en comparant cette année 2017 aux années 2012 et 2007, comme en témoigne le graphique **Figure 11**.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017

Figure 10



* Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Figure 11

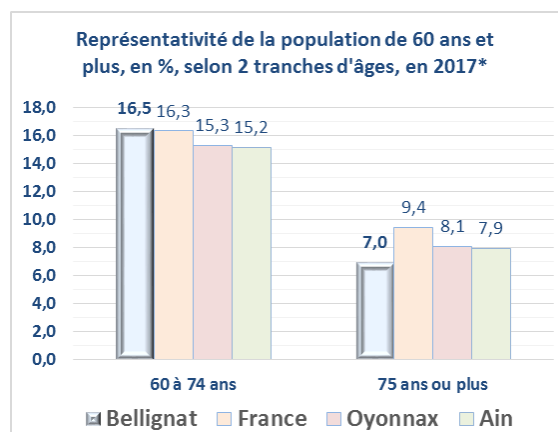
Ainsi donc, cette représentativité de la classe d'âge de 15 à 29 ans, à hauteur de 18,7 % en 2017, représentait 21,2 % en 2012 et 24,2 % en 2007, soit une baisse de parts de représentativité de 5,5 points entre 2007 et 2017, constituant donc la plus forte baisse de représentativité relativement aux 30-44 ans et aux 45-59 ans, toutes classe d'âge confondues. A contrario, la plus forte hausse de parts de représentativité entre 2007 et 2017, à hauteur de 5,6 points, concerne la classe d'âges des 60 à 74 ans (Figure 11).

3- Une forte progression des 60-74 ans

La part que représente les habitants appartenant à la classe d'âges de 60 à 74 ans, au regard de l'ensemble des habitants de Bellignat, a progressé de 10,09% à 13,5% de 2007 et 2012, puis de 13,5% à 16,5% de 2012 à 2017 (Figure 11).

En 2017, ce niveau de représentativité de 16,5% se hisse au premier rang de ceux enregistrés tant au plan national (16,3%) que département (15,2%), la ville d'Oyonnax se situant au 3^{ème} rang (15,3%), (Figure 12).

En revanche, s'agissant de représentativité de la classe d'âge des 75 ans et plus, Bellignat se situe au 4^{ème} rang, avec 2,4 points en deçà du niveau national (7 versus 9,4), positionné au 1^{er} rang.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

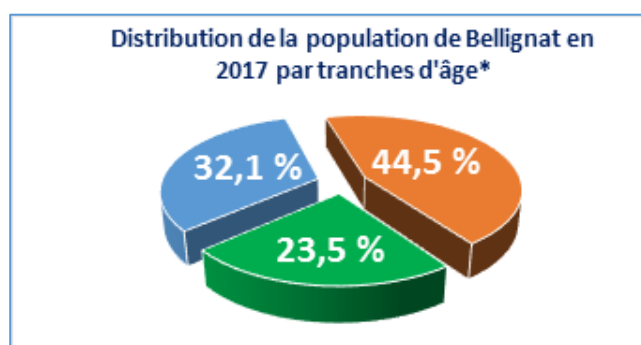
Figure 12

Si la représentativité des habitants appartenant à la classe d'âges des 75 ans et plus, progressant de 2 points entre les recensements de 2007 à 2017 (Figure 11), s'avère bien plus limitée que celle de la classe d'âge de 60 à 74 ans, progressant de 5,6 points durant la même période, elle s'avère également plus contenue comparativement à d'autres échelles territoriales, lors du dernier recensement de 2017 (Figure 12).

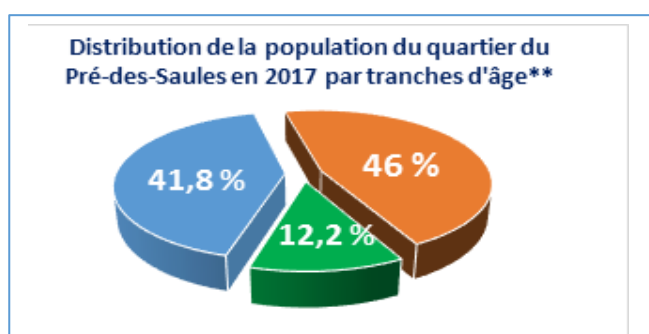
La structure de la population de Bellignat, plutôt jeune, et plutôt vieillissante, recouvre par ailleurs une autre dimension, relative à la présence de disparités à l'échelle de la ville.

4- Une disparité des âges à l'échelle de la ville

Lorsque que l'on met en regard la structure des âges de la population de Bellignat en distinguant le quartier du Pré-des-Saules, nous mesurons une disparité significative de la répartition par tranches d'âges selon que l'on habite, ou non, ce quartier prioritaire de la ville.



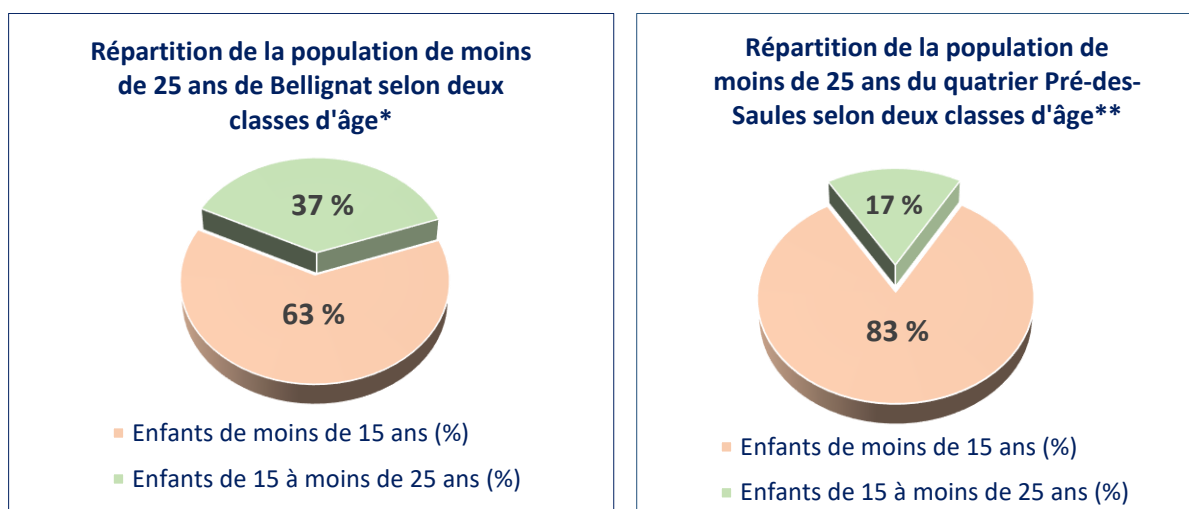
* Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017 - Figure 13



**Source : Insee, Recensement de la Population 2016, Estimations démographiques 2016 Figure 14

Cette disparité se traduit par une sur-représentation des habitants du quartier du Pré-des-Saules appartenant à la tranche d'âges de moins de 25 ans, (**Figure 14 et 13**), dans des proportions proches de 10 points d'écart avec l'ensemble de la population de Bellignat (41,8 % versus 32,06 %), ainsi qu'une sous-représentation des habitants du quartier du Pré-des-Saules appartenant à la tranche d'âges des 60 et plus, dans des proportions proches du simple au double (12,2 % versus 23,48 %).

Cette disparité des âges entre la ville de Bellignat et son quartier du Pré-des-Saules trouve sa pleine expression dans la répartition des âges des habitants de moins de 25 ans, (**Figure 14 et 13**).



* Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017 - **Figure 15**

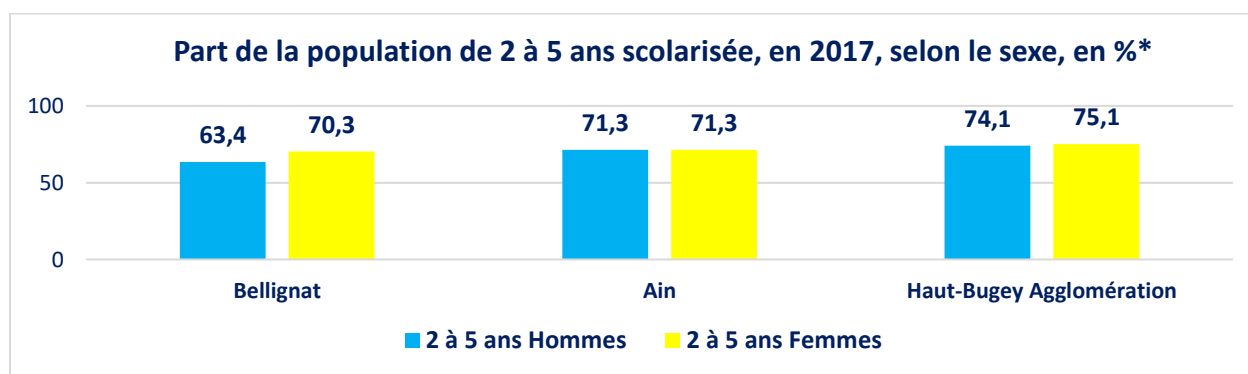
Source : Insee, Recensement de la Population 2016, Estimations démographiques 2016 - **Figure 16

Les habitants de Bellignat de 15 ans à moins de 25 ans représentent proportionnellement plus du double des habitants du quartier du Pré-des-Saules de cette même tranche d'âges. Cette sous-représentation des 15 à moins de 25 ans habitant la quartier du Pré-des-Saules va de paire avec une sur-représentation des habitants de moins de 15 ans dans ce quartier, attestant de fortes disparités.

III Données en matière de scolarisation et de diplômes

1- Scolarisation ; une situation contrastée

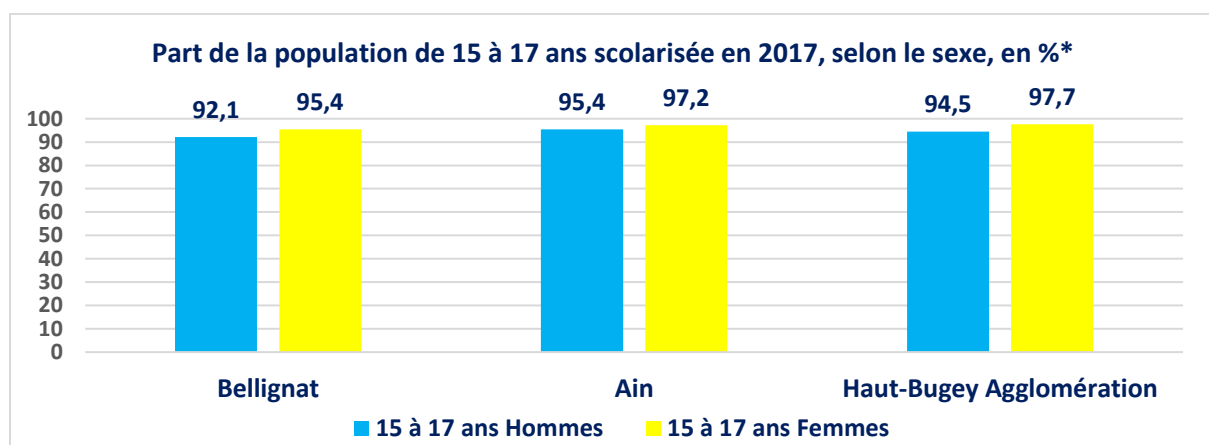
En 2017, la population de Bellignat appartenant à la tranche d'âge de 2 à 5 ans apparaît comme significativement moins scolarisée qu'au plan intercommunautaire, en référence à la **Figure 17**.



*Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020 - **Figure 17**

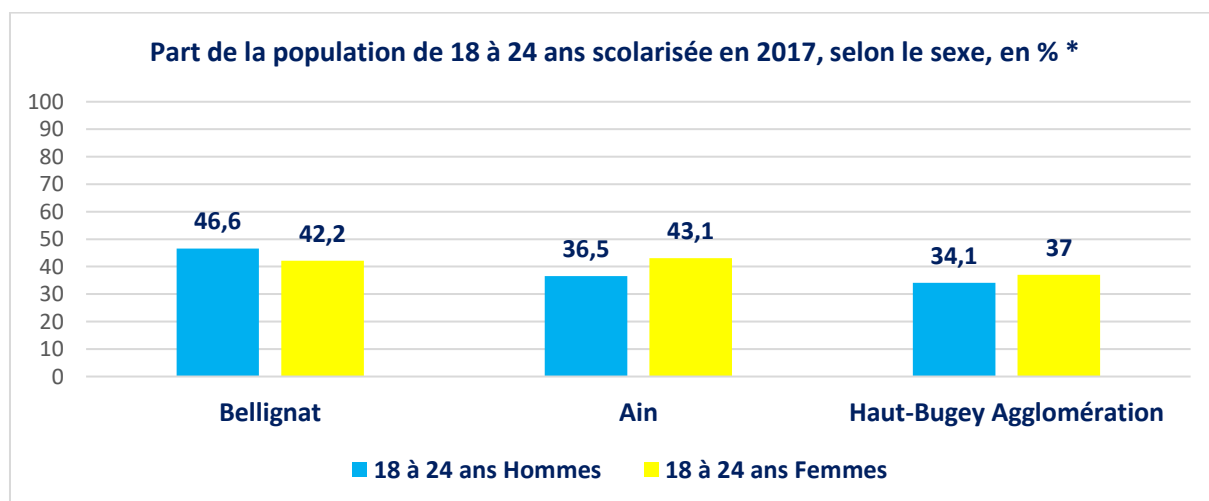
De plus, le plus petit pourcentage de scolarisation (63,4 %), concernant les garçons, fait ressortir de fortes disparités avec les filles de la même classe d'âges, avec une différence de presque 7 points.

Si l'on opère le même type de comparaison pour la population de 15 à 17 ans, **Figure 18**, il ressort globalement une plus forte part de femmes scolarisées comparativement aux hommes, et s'accompagne de différences moins marquées au plan départemental (en-deça de 2 points) que pour l'intercommunalité et la commune de Bellignat (au-delà de 3 points). Tous sexes confondus, Bellignat présente une moindre part de sa population de 15 à 17 ans scolarisée.



*Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020 - **Figure 18**

Si l'on renouvelle encore ce même type de comparaison en ciblant la population de 18 à 24 ans, **Figure 19**, nous constatons alors une inversion des données observées pour les deux précédentes figures.



*Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020 - **Figure 19**

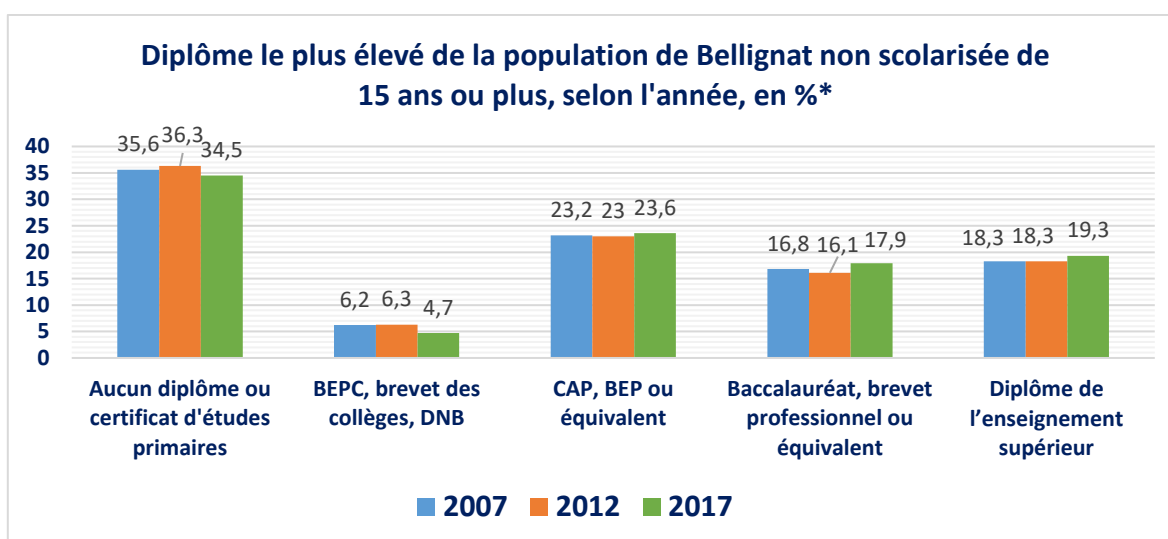
Bellignat fait montre de la plus forte part de scolarisation des 18-24 ans relativement au département et à l'intercommunalité, et les hommes se comptent en plus grande proportion que les femmes, avec un écart de plus de 4 points.

Tant en terme relatif de sur ou de sous scolarisation qu'en terme d'équilibre dans la répartition des sexes, le rapprochement des données (**Figure 17 et 19**) mettent en évidence une très forte disparité entre les habitants de sexe masculin de Bellignat, selon qu'ils appartiennent à la classe d'âges des 18-24 ans ou à celle des 2 à 5 ans.

2- Une proportion de sans diplôme marqueur de fragilité

Pour ce qui concerne la population non scolarisée de 15 ans ou plus de Bellignat, plus d'un tiers d'entre eux est dépourvu de diplôme (**Figure 20**). La tendance observée entre les années 2012 et 2017 est plutôt favorable dans l'élévation du niveau de diplôme de cette population, se traduisant par une légère baisse de la population dépourvue de diplôme (-1,8 point) et une légère hausse de celle disposant du baccalauréat/brevet professionnel (+ 1,8 point) et d'un diplôme de l'enseignement supérieur (+ 1 point).

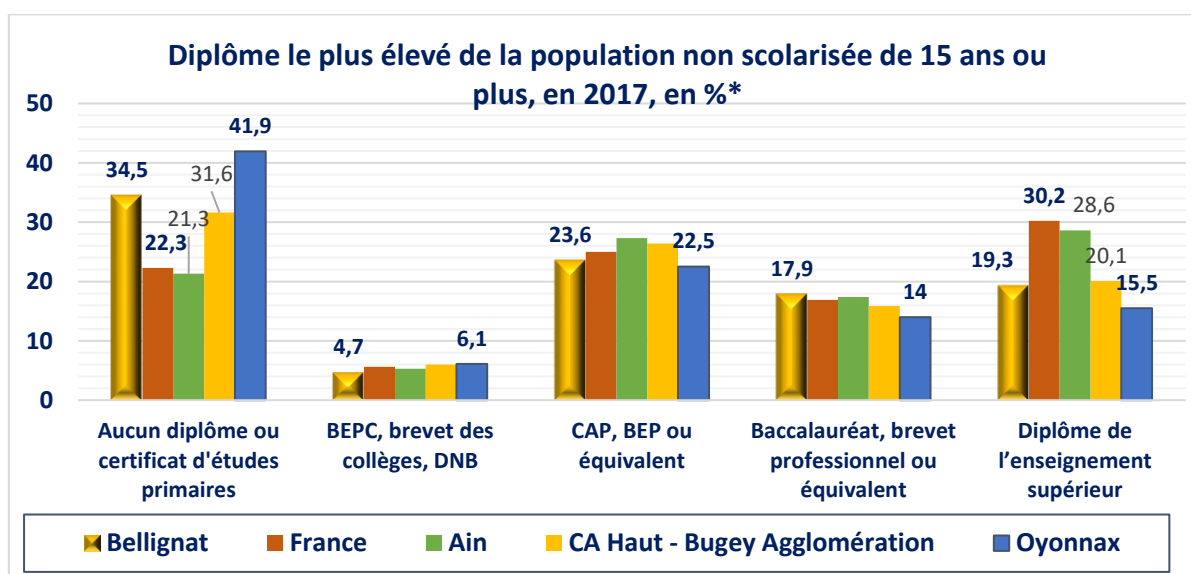
Cette tendance n'en demeure pas moins de basse intensité, avec une forte inertie de la proportion d'habitants dépourvus de diplôme.



*Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Figure 20

Comparée à d'autres échelles territoriales (**Figure 21**), cette proportion d'habitants de Bellignat dépourvus de diplôme se situe dans un ordre de grandeur sans commune mesure avec l'échelle nationale (-12,2 points) et plus encore départementale, mais se situe également dans une situation plus favorable que celle d'Oyonnax (+7,4 points).



*Sources : Insee, RP2007 Exploitations principales, géographie au 01/01/2020

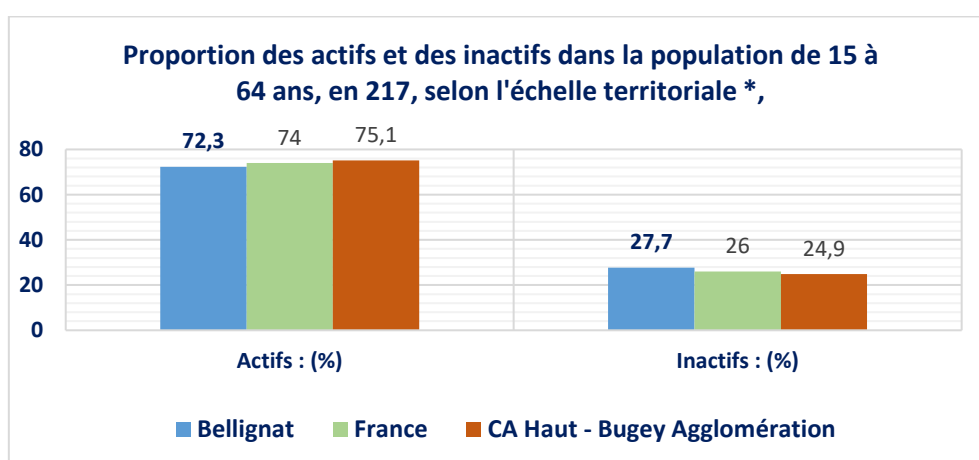
Figure 21

Ces disparités relatives à la proportion de la population de 15 ans ou plus sans diplôme, en 2017, marqueur de fragilité du territoire, se mesurent également, quoique de manière légèrement moins affirmée, dans la proportion de population diplômée de l'enseignement supérieur. En l'espèce, Bellignat se situe à - 9,3 points comparativement à l'échelle départementale et à -10,9 points comparativement à l'échelle nationale.

III Indicateurs socio-économiques ; reflet de particularités

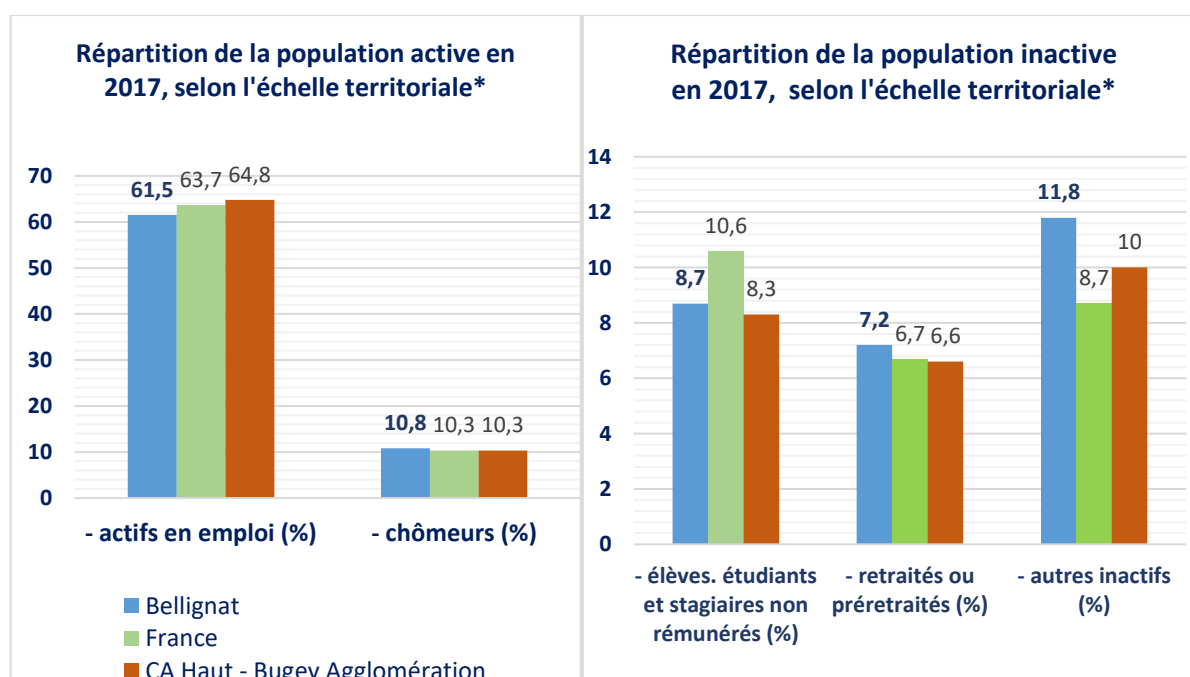
1- Une situation dégradée en matière d'emploi des femmes

En considérant à présent la situation en matière d'emploi des habitants de Bellignat de 15 à 64 ans, pour l'année 2017, la part des actifs est proportionnellement moindre que celle constatée aux plans national et intercommunautaire, de respectivement -1,7 points et - 2,8 points (*Figure 22*).



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017
Figure 22

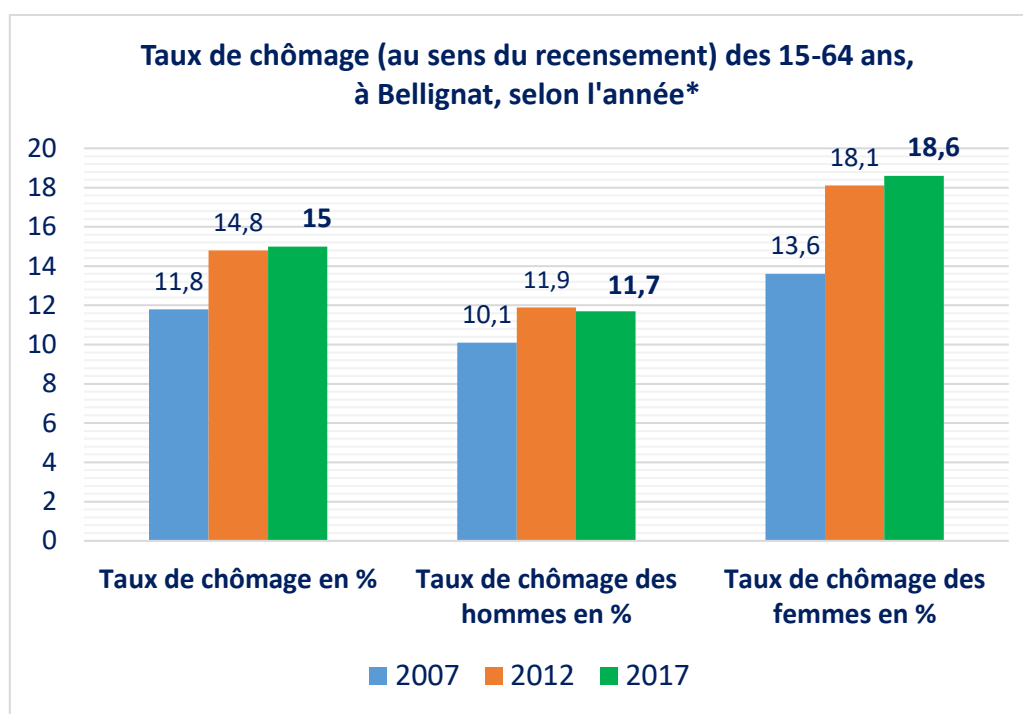
La déclinaison de la population active et de la population inactive est présentée ci-après (*Figure 23*).



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017
Figure 23

Parmi l'ensemble de la population active de Bellignat, celle des actifs en emploi est proportionnellement moindre, et le pourcentage de la population active au chômage y est supérieur de 0,5 point relativement à celui de Haut-Bugey Agglomération, comme à celui de la France (**Figure 23**).

Le taux de chômage de la population des 15-64 ans est globalement en constante progression à Bellignat pour la période de 2007 à 2017, avec un ralentissement notable de son taux de progression, puisque gagnant 3 points de 2007 à 2012, et 0,2 point de 2012 à 2017 (**Figure 24**).



**Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.*

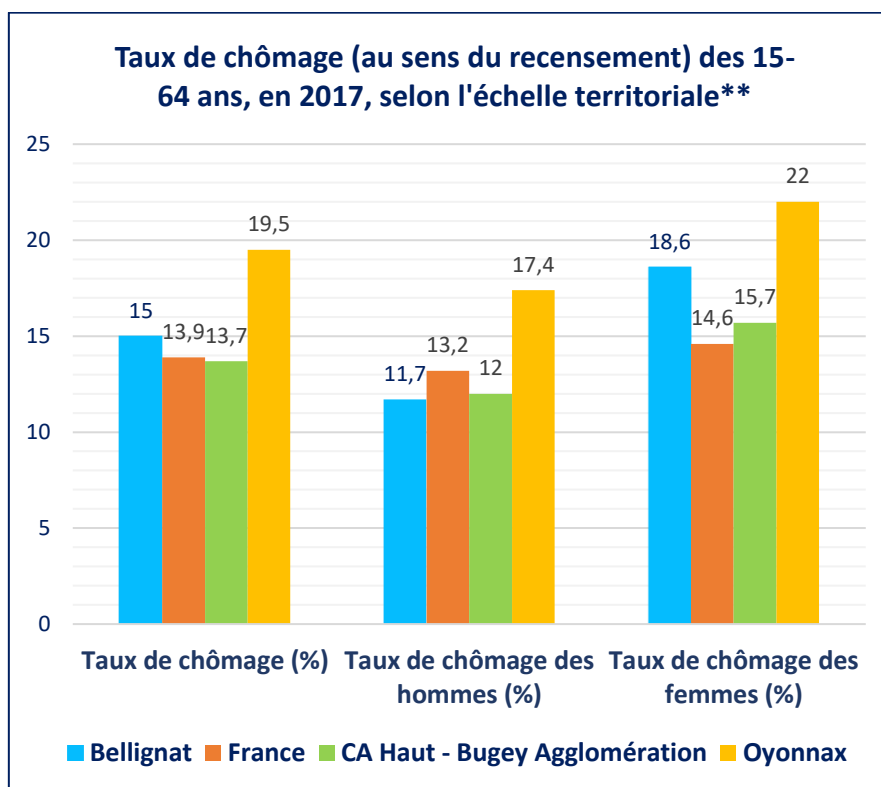
Figure 24

Cependant, le taux de chômage des hommes en 2017, à hauteur de 11,7%, est à un niveau très proche du taux de chômage global, tous sexes confondus, de 2007, à hauteur de 11,8%, avant sa percée durant la période de 2007 à 2012. La principale caractéristique de cette très forte progression est celle de toucher en écrasante majorité les femmes actives.

Le creusement des inégalités entre les femmes et les hommes en matière de taux de chômage se matérialise par un bon de 3,5 à 6,2 points d'écart durant la période de 2007 à 2012. Cet écart se creuse encore de 2012 à 2017, avec un rythme d'évolution beaucoup moins soutenu, passant ainsi de 6,2 à 6,9 points, le taux de chômage entre femmes et hommes étant respectivement de 18,6 % et de 11,7 % en 2017.

Pour cet année 2017, comparativement à d'autres échelles territoriales, la situation de Bellignat en matière de taux de chômage est moins favorable qu'aux plans national et intercommunautaire, mais moins défavorable au regard de la situation prévalant à Oyonnax, comme en témoigne la **Figure 25** ci-après.

Ceci étant, il est à relever que la situation de Bellignat est la moins défavorable en matière de taux de chômage des hommes (11,7%), que ce soit par rapport à Oyonnax (17,4%), à Haut-Bugey Agglomération (12%) ou au territoire national (13,2%).



****Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017**

Figure 25

Le taux de chômage de la population active de Bellignat se caractérise principalement par un haut taux de chômage des femmes, moindre que celui d'Oyonnax (11,4% versus 22%), mais associé à de plus fortes disparités femmes-hommes (écarts de 6,9 points versus 4,6 points).

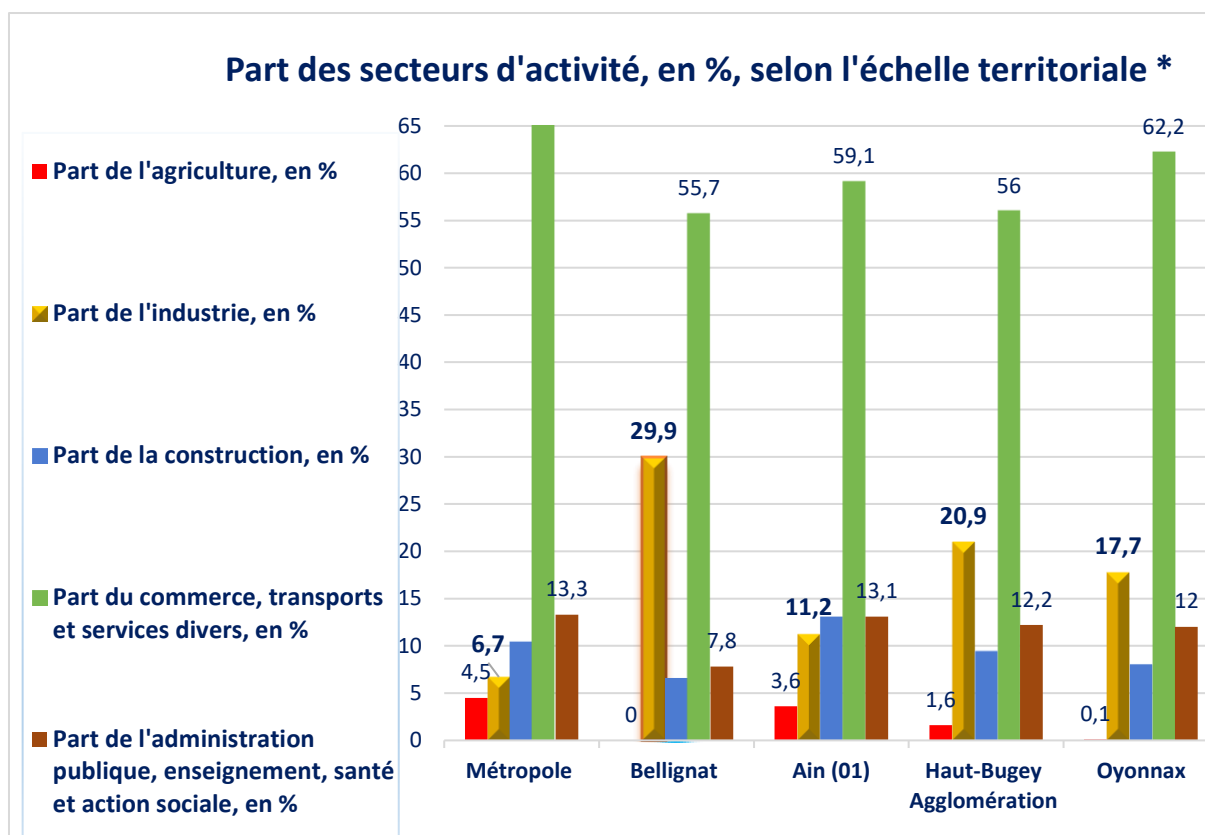
2- Une activité industrielle prégnante

Le secteur de l'activité agricole n'est plus présent à Bellignat, existe de manière extrêmement marginale à Oyonnax, est réduit à sa plus simple expression sur le territoire de la communauté d'Agglomération du Haut-Bugey, perdure pour une part très limitée dans le département de l'Ain, laquelle se positionne en-deçà de celle du territoire national, plafonnant à 4,6% de l'ensemble des secteurs d'activité, **Figure 26** ci-après.

En référence à ce graphique, même si le secteur d'activité de l'industrie arrive en seconde position dans le poids respectif des différents secteurs d'activité, loin derrière celui du transport, commerces et services divers, ce secteur d'activité de l'industrie est néanmoins incontestablement celui qui met en exergue des disparités maximales et ce, quelque soit l'échelle territoriale considérée.

En effet, la part de l'industrie à Bellignat, représentant 29,9% des secteurs d'activité, se détache très nettement des autres territoires, y compris de ceux réputés disposer d'un solide tissu industriel tels qu'Oyonnax (17,7%) et Haut-Bugey Agglomération (20,9%), avec des écarts respectifs non négligeable de 12,2 et 10 points en faveur de Bellignat.

Ces écarts deviennent majeurs, voire considérables, comparativement au département de l'Ain (18,7 points), et au territoire national (25,4 points).

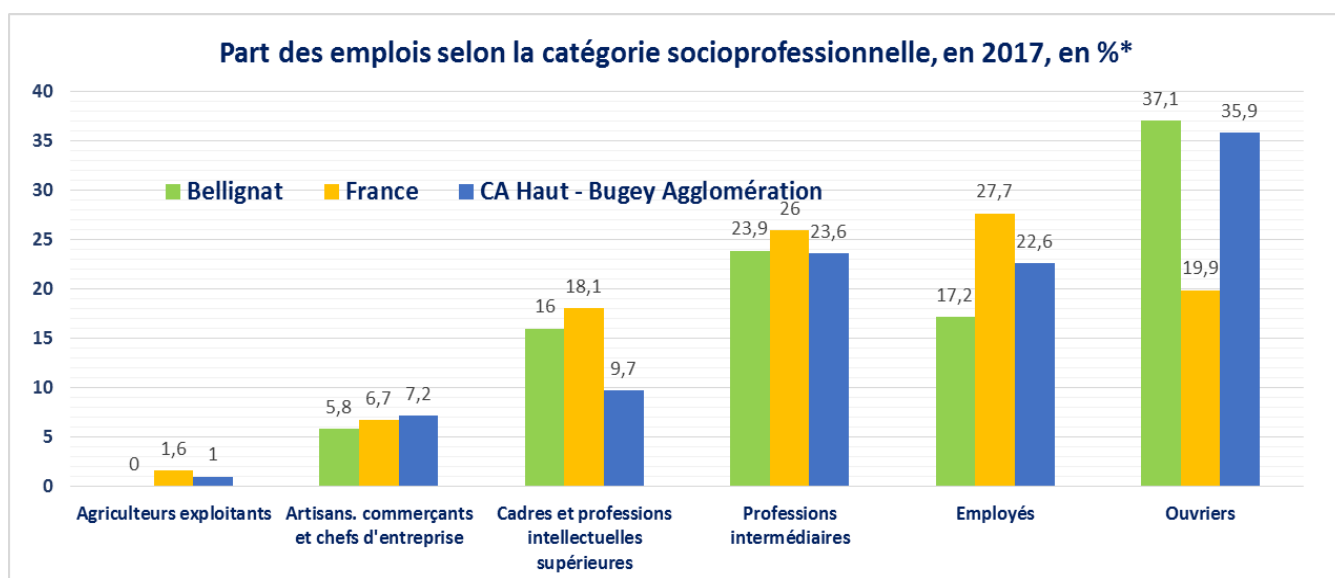


*Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2021 **Figure 26**

Cette part prépondérante de l'industrie dans les secteurs d'activité constitue une spécificité de Bellignat.

3- La prédominance d'une catégorie socio-professionnelle

La prédominance de la part des ouvriers dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles est fort probablement à mettre en étroite corrélation avec la prépondérance de l'industrie (**Figure 27**) à Bellignat.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, lieu de travail – 2017 - **Figure 27**

Deux autres caractéristiques sont notables, à savoir la part des employés plus de deux fois moindre que celles des ouvriers, et la part des cadres et professions intellectuelles supérieures à un niveau proche de celle des employés.

Par ailleurs, la catégorie socio-professionnelle comprenant les artisans, commerçants et chefs d'entreprises de même que celle des professions intermédiaires présentent le moins de disparités au regard des différentes échelles territoriales, qu'elles soient communales, intercommunautaire ou nationale.

Pour élargir ces données, il pourrait être intéressant d'ajouter plus spécifiquement celles récapitulées dans le tableau ci-après se rapportant au nombre de particuliers employeurs d'assistantes maternelles, à Bellignat, à la fin de l'année 2018.

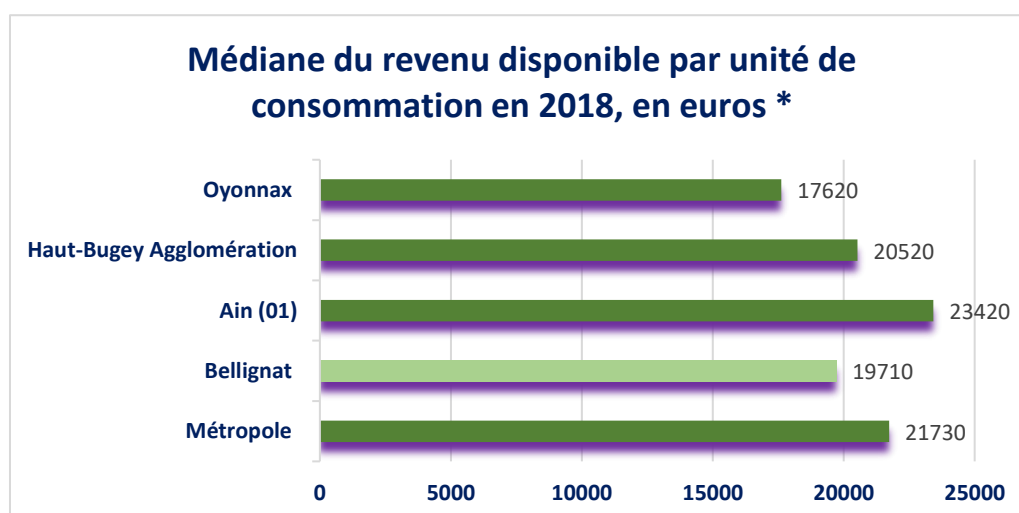
Particuliers employeurs fin 2018*		
	Nombre	%
Ensemble	86	100
Employeurs d'assistantes maternelles	47	54,7
Employeurs d'autres salariés	39	45,3

*Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2021

IV Niveau de revenu, logement et ménage d'une personne

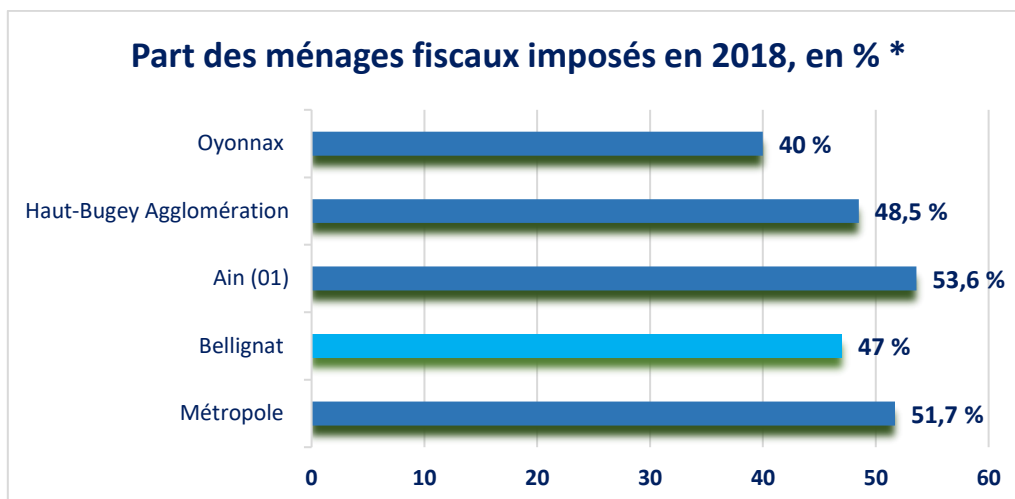
1- Oyonnax, Bellignat, Haut-Bugey Agglomération, la France et l'Ain

En 2018, la médiane du revenu disponible par unité de consommation à Bellignat est de 19 710 euros, soit 10,6 % au-dessus de celle d'Oyonnax, mais en-deçà de celles de Haut-Bugey Agglomération (- 4,1 %), de la France métropolitaine (- 10,6 %) et du département de l'Ain (- 18,8 %) - **Figure 28**.



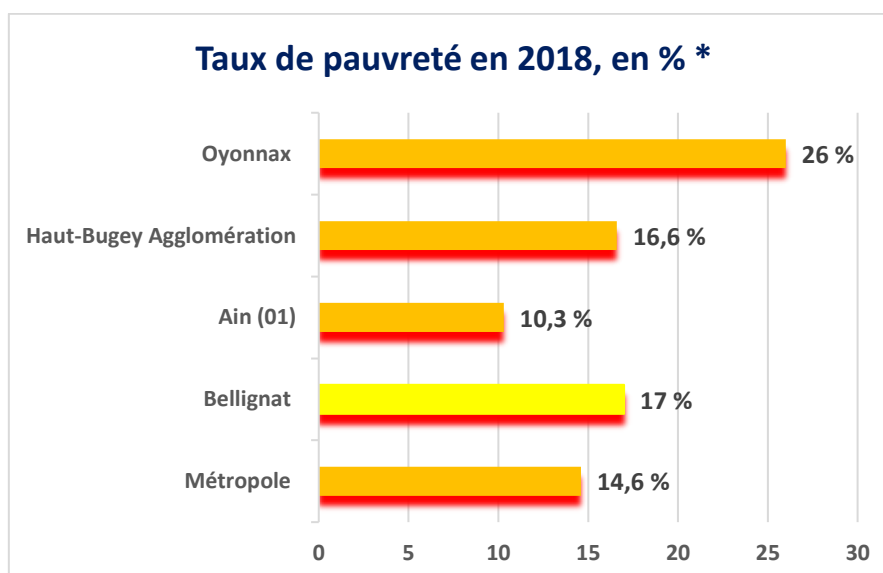
*Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021 **Figure 28**

En 2018, le nombre de ménages fiscaux à Bellignat est de 1 528, dont 47 % sont soumis à imposition, ce qui représente un écart de + 7 points par rapport à Oyonnax, de -1,5 points avec Haut-Bugey Agglomération, de -4,7 avec la France métropolitaine, et de -6,6 points avec le département de l'Ain ([Figure 29](#)).



* Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021 - [Figure 29](#)

Le taux de pauvreté de la population de Bellignat, à hauteur de 17 %, est inférieur de - 9 points à celui d'Oyonnax, et supérieur de + 0,4 points à celui de Haut-Bugey Agglomération, de + 2,4 points de la France métropolitaine, et de + 6,7 points du département de l'Ain ([Figure 30](#)).

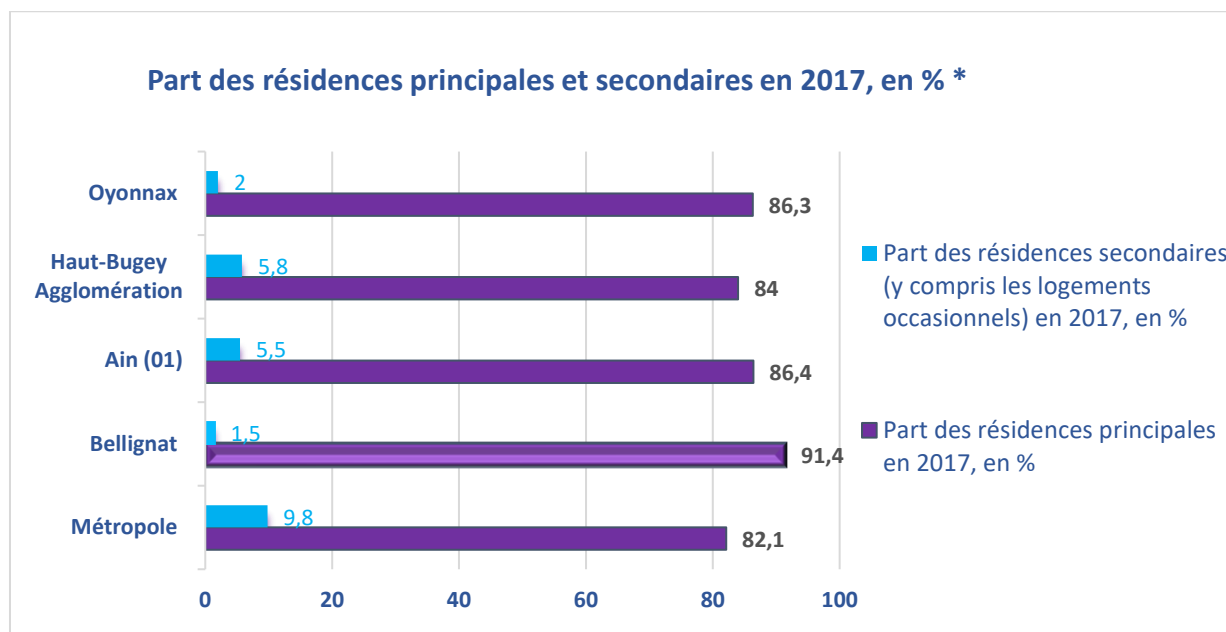


*Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021 - [Figure 30](#)

Pour ces trois indicateurs, Bellignat est dans une situation plus favorable que celle d'Oyonnax, et moins favorable, dans un ordre croissant, que celles de Haut-Bugey Agglomération, de la France métropolitaine et du département l'Ain.

2- Une part très limitée de propriétaires de leur résidence

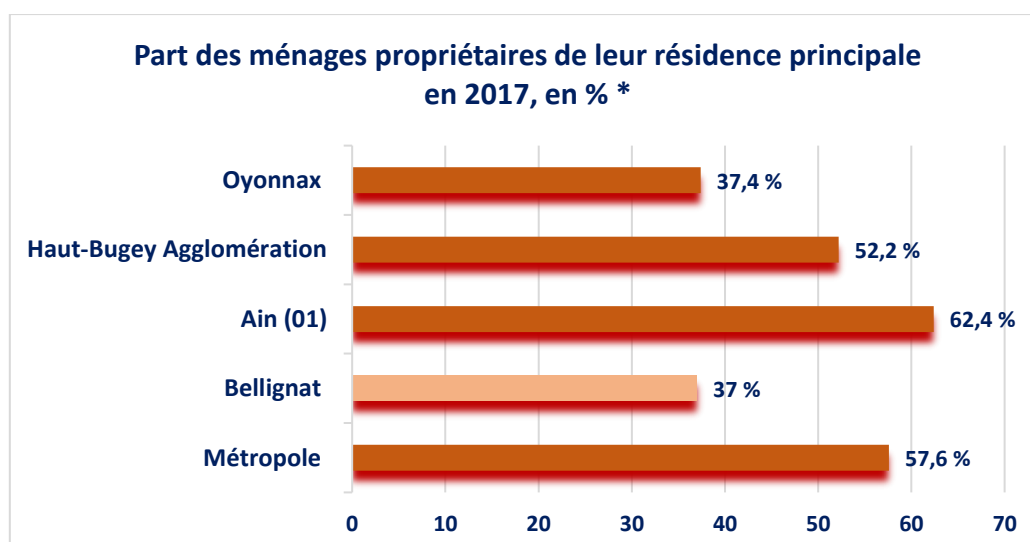
En matière de logement, la commune de Bellignat dispose d'une forte proportion de résidences principales par rapport aux résidences secondaires. En 2017, les proportions de résidences principales et de résidences secondaires sont respectivement de 91,4 % et de 1,5 % (**Figure 31**).



*Source : Insee, RP2017 exploitation principale en géographie au 01/01/2020 - **Figure 31**

Comparativement à la France métropolitaine, au département de l'Ain, à Haut-Bugey Agglomération et à la ville d'Oyonnax, Bellignat dispose de la plus forte proportion de résidences principales ainsi que de la moins forte proportion de résidences secondaires.

En 2017, 37% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale à Bellignat (**Figure 32**). Comparativement au département de l'Ain, bénéficiant du plus fort taux de ménages propriétaires de leur résidence principale (62,4 %), supérieur à celui de la France métropolitaine (57,6 %), la situation de Bellignat traduit ainsi une différence majeure en la matière.

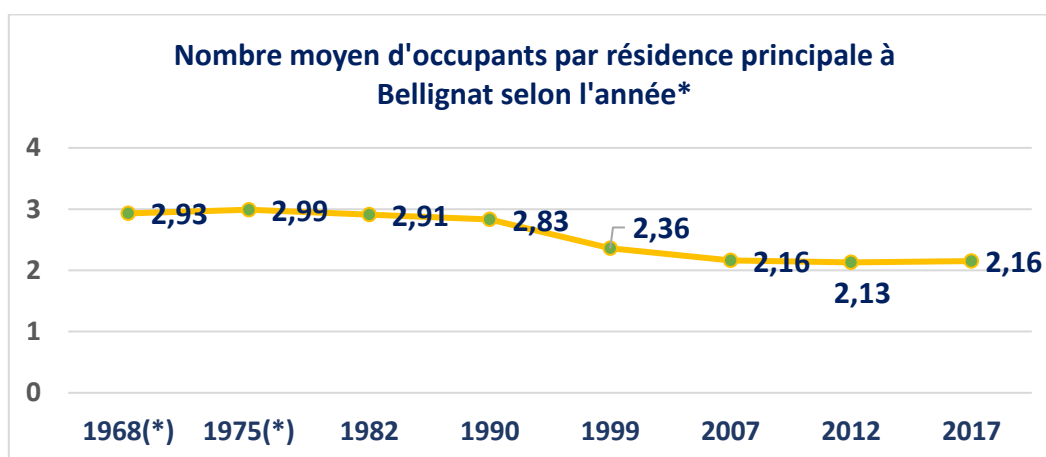


*Source : Insee, RP2017 exploitation principale en géographie au 01/01/2020 - **Figure 32**

Cette différence de proportion de ménages propriétaires de leur résidence principale est moins marquée comparativement à l'échelle territoriale de plus grande proximité, telles que la communauté d'agglomération du Haut-Bugey (52%) et la ville d'Oyonnax (37,4 %). Néanmoins, avec un pourcentage de 37%, il ressort que Bellignat présente un taux très limité de ménages propriétaires de leur résidence principale.

3- Des personnes de tout âge vivant seul en grande proportion

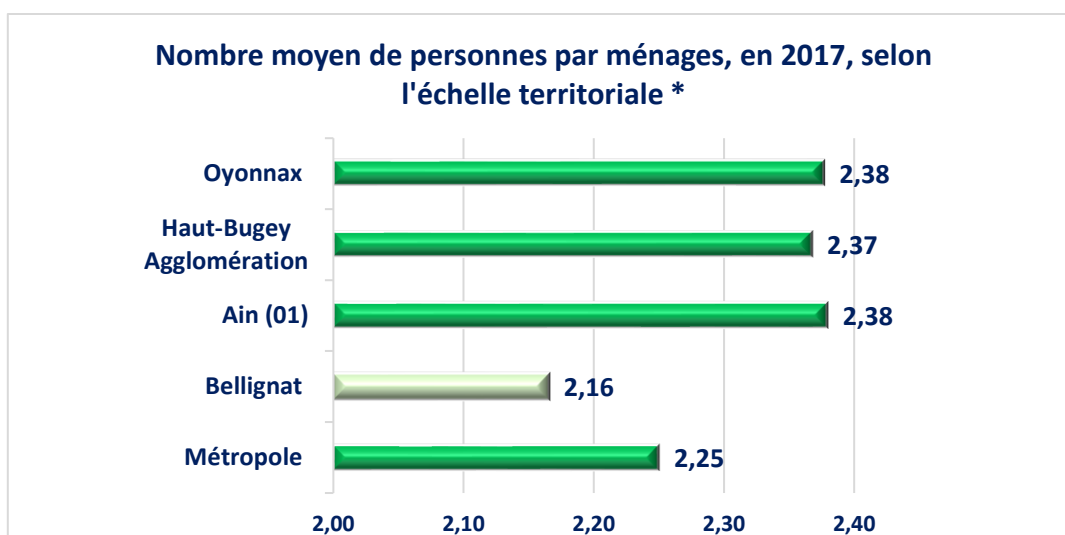
L'évolution du nombre moyen d'occupants par résidence principale à Bellignat, sur un temps long, suit une courbe fluctuante, orientée à la baisse, se traduisant par un basculement progressif du nombre moyen d'occupants, plus proche de 3, vers celui d'un nombre moyen d'occupants, plus proche de 2, au cours des années 1990 à 1999 (*Figure 33*).



*Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

Figure 33

En 2017, nous dénombrons 1 674 ménages à Bellignat, pour une population totale de 3 624 habitants, soit un taux moyen d'occupants de 2,16. Ce nombre moyen est le plus faible comparativement aux échelles territoriales retenues dans la *Figure 35* ci-dessous.



* Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2020 - *Figure 35*

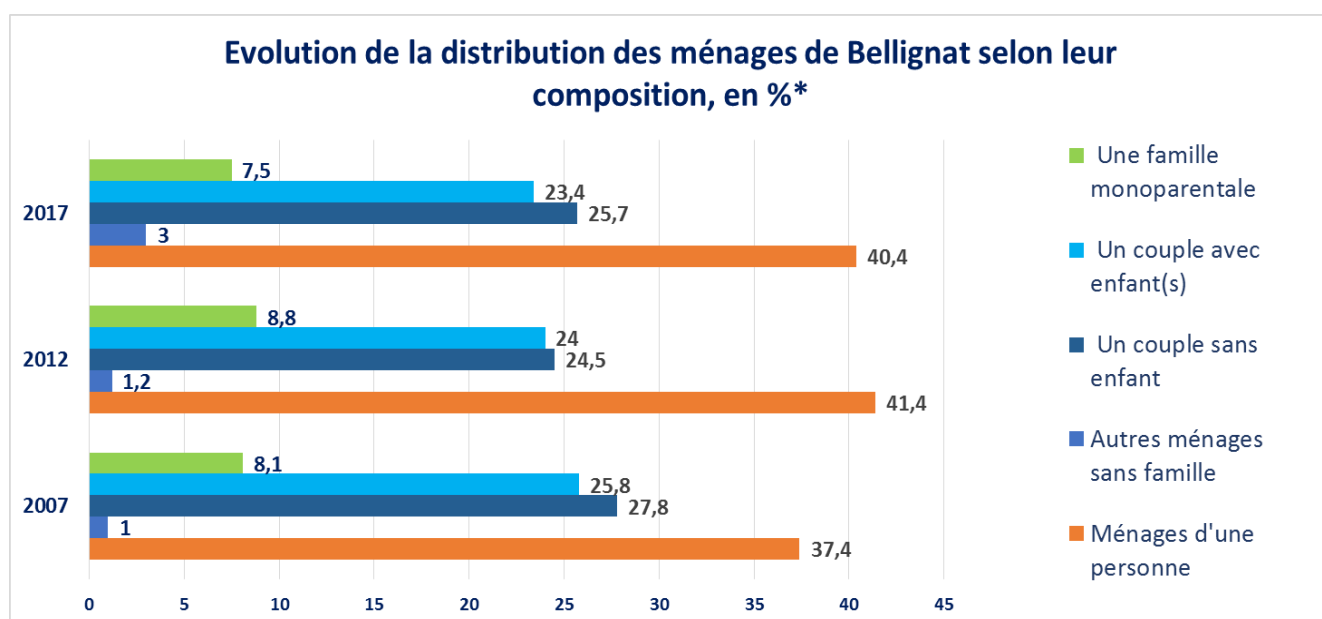
Pour autant, par définition, ce nombre moyen est susceptible de contenir de fortes dispersions. Sans disposer de données comparables toutes choses égales par ailleurs, il semble néanmoins que cette hypothèse soit fort probable, au regard du tableau ci-dessous, mentionnant deux indicateurs relatifs à la composition des ménages du quartier prioritaire de la ville, le Pré-des-Saules.

Ménages

Indicateurs	Pré Des Saules
Ménages de 1 personne (%)	35,2
Ménages de 6 personnes ou plus (%)	4,1

Source : Insee, Recensement de la Population 2016, Estimations démographiques 2016

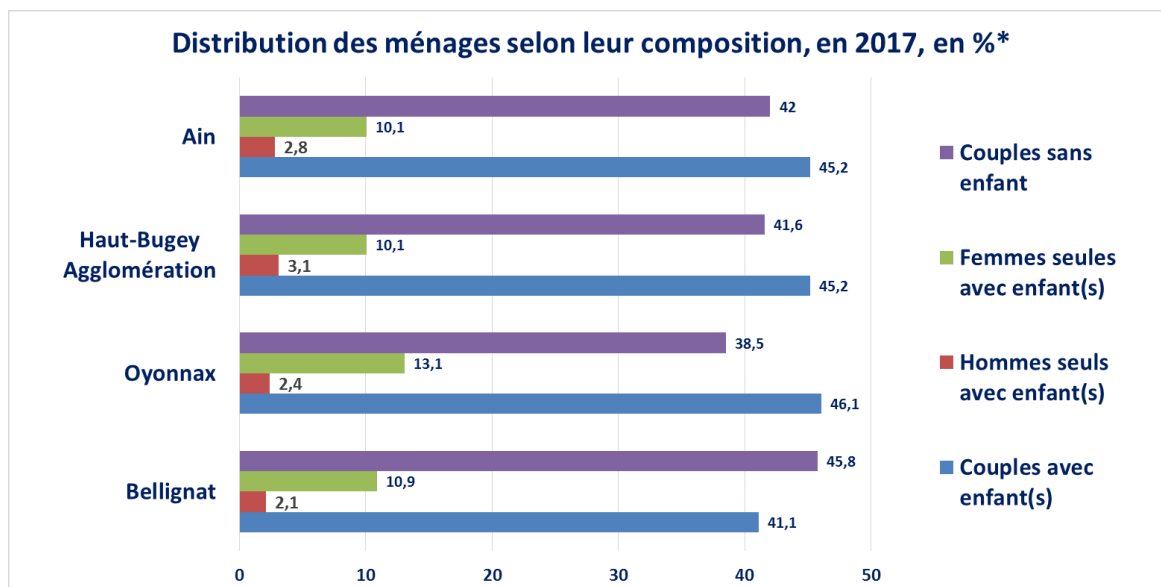
Avec toutes les précautions méthodologiques d'usage, si l'on compare la proportion de ménages d'une personne habitant le quartier du Pré-des-Saules (35,2 %) avec la proportion de ménages d'une personne à l'échelle de la ville de Bellignat (40,4 %), [Figure 36](#) ci-après, l'écart constaté est de plus de 5 points.



*Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020. - [Figure 36](#)

S'agissant des ménages composés de plusieurs personnes, entre 2012 et 2017, nous remarquons une tendance à la légère hausse de la proportion de couples sans enfants et à la légère baisse de la proportion de couples avec enfants, de même que de familles monoparentales.

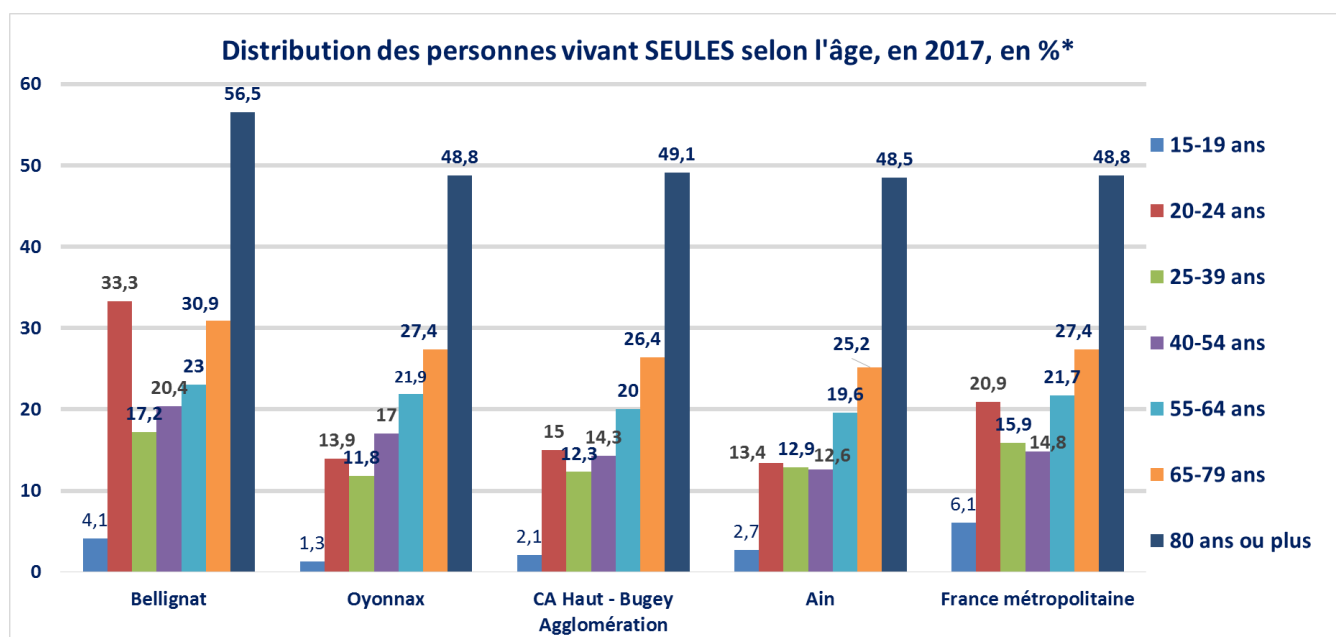
En adoptant une démarche comparative à d'autres échelles territoriales [Figure 37](#), la particularité de Bellignat tient à une plus grande proportion de couples sans enfants que de couples avec des enfants.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - **Figure 37**

Pour ce qui concerne la proportion de familles monoparentales, Bellignat se situe à un niveau très proche de celui du département de l'Ain (13% versus 12,9%) et de celui de Haut-Bugey Agglomération (13% versus 13,2%), Oyonnax se détachant assez largement avec 15,5%. Parmi les familles monoparentales, celles composées d'hommes seuls trouvent leur plus faible proportion à Bellignat.

Pour ce qui concerne les personnes seules habitant Bellignat, **Figure 38**, elles sont systématiquement présentes dans de plus grandes proportions quel que soit l'échelle territoriale retenue, et quel que soit la tranche d'âges retenue, à l'exception de celle des 15-19 ans.



*Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017 - **Figure 38**

La distribution des personnes vivant seules, en 2017, selon l'âge semble constituer le point de comparaison le plus saillant.